

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1908

---

## BUDGET DU CONGO BELGE POUR L'EXERCICE 1909.

---

### EXPOSÉ DES MOTIFS.

---

MESSIEURS,

Le Gouvernement a l'honneur de déposer le projet de budget de l'exercice 1909.

La succession des événements a mis le Gouvernement dans l'impossibilité matérielle d'observer pour le premier exercice le délai de dépôt prévu par l'article 12 de la loi coloniale.

Sans que la procédure présente puisse constituer un précédent, le Gouvernement espère que le Parlement tiendra compte des nécessités et reconnaîtra que, pour ce premier exercice, le délai de dépôt ne pouvait être observé.

Les dépenses afférentes à l'Administration centrale doivent rester à la charge du budget métropolitain conformément aux déclarations échangées au cours des discussions parlementaires relatives à l'article 12 de la loi coloniale. Elles font l'objet de prévisions qui ont été inscrites dans un projet spécial.

Les chiffres du budget colonial ordinaire se montant, en recettes et en dépenses, à 36,094,036 francs, sont sensiblement équivalents aux prévisions du budget de 1908 approuvées par le décret du 31 décembre 1907 (recettes : 35,378,000 francs ; dépenses : 35,344,088 francs), dont il a été naguère donné connaissance à la Législature.

S'il est permis au Gouvernement de prévoir l'équilibre des recettes et des dépenses de l'exercice 1909, c'est grâce, d'une part, à l'appoint des recettes provenant de l'ancienne Fondation de la Couronne, désormais incorporée au Domaine de l'Etat et qui représente environ un quart de la récolte totale, d'autre part à la hausse notable qui s'est produite en ces derniers temps sur

le prix de vente du caoutchouc. Ce relèvement des cours semble marquer la fin d'une crise récente.

Les prix qui ont servi de base aux évaluations budgétaires sont sensiblement inférieurs aux cours actuellement pratiqués.

Le chapitre des dépenses extraordinaires se monte au chiffre global de 8,423,300 francs. Les ressources nécessaires à équilibrer ces dépenses seront demandées à l'emprunt.

Le total des dépenses portées à l'extraordinaire se décompose sommairement comme suit : 3,800,000 francs pour la première annuité du Fonds spécial de 50,000,000 de francs créé par l'acte additionnel au traité de reprise à l'article 4, § 3 ; 844,250 francs pour les obligations incombant à l'Etat du chef de sa participation à certaines sociétés dont le capital n'est pas entièrement appelé ; 1,472,950 francs pour avance au Comité spécial, frais de mission de délimitation et divers ; 500,000 francs pour l'ameublement du Musée de Tervueren et de ses dépendances. Les fonds pour la construction de l'Ecole mondiale et de ses annexes seront pris sur le fonds spécial de construction. Tout le surplus du budget extraordinaire est destiné à des dépenses d'outillage économique et de travaux publics d'établissement dont le détail est exposé dans le tableau de développement joint au projet.

*Le Ministre des Colonies,*

J. RENKIN.

---

## PROJET DE LOI.

## WETSONTWERP.

**LÉOPOLD II,**

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Colonies et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Colonies.

## TITRE PREMIER.

## ARTICLE PREMIER.

Les recettes ordinaires du Congo belge pour l'exercice 1909 sont évaluées à la somme de trente-six millions nonante-quatre mille trente-six francs (36,094,036 fr.), conformément au tableau I ci-annexé.

## TITRE II.

## ART. 2.

Le budget du Congo belge pour l'exercice 1909 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires à la somme de trente-six millions nonante-quatre mille trente-six francs. . . . . 36,094,036 »

A REPORTER. . . fr. 36,094,036 »

**LEOPOLD II,**

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil.

Op voorstel van Onzen Minister van Koloniën, en naar 't gevoelen van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het wetsontwerp waarvan de inhoud volgt zal in Onzen naam, door Onzen Minister van Koloniën, aan de Wetgevende Kamers voorgelegd worden.

## TITEL EÉN.

## ARTIKEL EÉN.

De gewone ontvangsten van den Belgischen Congo voor het dienstjaar 1909, worden geschat op de som van zes en dertig millioen vier en negentig duizend zes en dertig franken (36 millioen 94,036 fr.), gelijkvormig de lijst I, hierbijgevoegd.

## TITEL II.

## ART. 2.

De begroting van den Belgischen Congo, voor het dienstjaar 1909, is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven op de som van zes en dertig millioen vier en negentig duizend zes en dertig franken . . . . . 36,094,036 »

OVER TE DRAGEN. . . fr. 36,094,036 »

REPORT. . fr. 36,094,036 »

OVERDRACHT. . fr. 36,094,036 »

2° Pour les dépenses extraordinaires, à la somme de huit millions quatre cent vingt-trois mille trois cents francs 8,423,300 »

2° Voor de buitengewone uitgaven op de som van acht millioen vier honderd drij en twintig duizend drij honderd franken . . . 8,423,300 »

Soit ensemble, à la somme de quarante-quatre millions cinq cent dix-sept mille trois cent trente-six francs . 44,517,336 »  
conformément au tableau II ci-annexé.

Hetzij te zamen op de som van vier en veertig millioen vijf honderd zeventien duizend drij honderd zes en dertig franken . fr. 44,517,336 »  
gelijkvormig lijst II, hierbijgevoegd.

## TITRE III.

## TITEL III.

## ART. 3.

## ART. 3.

Les dépenses extraordinaires inscrites au chapitre XVIII du tableau II ci-annexé seront couvertes au moyen d'un emprunt.

De buitengewone uitgaven, aangeekend in hoofdstuk XVIII der lijst II hierbijgevoegd, zullen door eene leening gedekt worden.

## ART. 4.

## ART. 4.

Notre Ministre des Colonies est autorisé par la présente loi à créer, à concurrence de l'emprunt à contracter, des Bons du Trésor pour compte du Congo belge, portant intérêt et payables à une échéance ne pouvant dépasser cinq ans.

Het is Onzen Minister van Koloniën geoorloofd, door de tegenwoordige wet, tot een beliep der aan te gane leening Schatkistbrieven uit te geven, voor rekening van den Belgischen Congo, welke intrest opbrengen en betaalbaar zijn op eenen vervaldag, welke vijf jaren niet mag te boven gaan.

## TITRE IV.

## TITEL IV.

## ART. 5.

## ART. 5.

Les opérations relatives au recouvrement des produits, à la liquidation et à l'ordonnancement des dépenses pourront se prolonger jusqu'au 31 octobre de l'année qui suit l'exercice en cours.

De handelingen, betreffende de invordering der overleggingen tot afrekening en tot betalingsbevelen, zullen kunnen verlengd worden tot den 31<sup>sten</sup> October van het jaar dat het loopend dienstjaar volgt.

## TITRE V.

## ART. 6.

La présente loi sera obligatoire, en Belgique et au Congo, le 1<sup>er</sup> janvier 1909.

Donné à Laeken, le 24 novembre 1908.

## TITEL V.

## ART. 6.

De tegenwoordige wet zal in België en in den Belgischen Congo den 1<sup>sten</sup> Januari 1909 verbindend zijn.

Gegeven te Laeken, den 24<sup>sten</sup> November 1908.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Colonies,*

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Koloniën,*

J. RENKIN.

---

(6)

TABLEAU I

---

CONGO BELGE

---

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

POUR L'EXERCICE 1909

---

## TABLEAU I.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS DU CONGO BELGE  
POUR L'EXERCICE 1909.

Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.
1	Taxes d'enregistrement et recettes cadastrales . . . . .	3,000 »
2	Vente et location de terres domaniales, coupes d'arbres, etc. . . . .	300,000 »
3	Douane { Droits de sortie . . . . . fr. 4,550,000 » Droits d'entrée, y compris les droits sur les alcools. 2,650,000 » }	7,200,000 »
4	Impositions directes et personnelles. . . . .	1,010,000 »
5	Taxes sur les coupes de bois pour l'alimentation des chaudières des vapeurs du Haut-Congo . . . . .	112,000 »
6	Recettes postales et télégraphiques (1) . . . . .	200,000 »
7	Taxes maritimes . . . . .	60,000 »
8	Recettes judiciaires . . . . .	30,000 »
9	Droits de chancellerie . . . . .	5,000 »
10	Transports et produit d'arrangements avec des Sociétés et divers . . . . .	5,723 211 »
11	Produit de licences . . . . .	60,000 »
12	Domaine national. Impôts en nature. . . . .	16,881 825 »
13	Exploitation des mines . . . . .	1,224,000 »
14	Produit de l'agriculture . . . . .	110,000 »
15	Produit de la Caisse spéciale du portefeuille . . . . .	2,350,000 »
16	Droits de patente de sociétés congolaises . . . . .	150,000 »
17	Recettes extraordinaires et accidentelles (2) . . . . .	675,000 »
		36,094,036 »

(1) Y compris les recettes provenant de la délivrance des permis de ports d'armes.

(2) Y compris les recettes provenant de la délivrance de permis de chasse à l'éléphant et autres recettes diverses non libellées au budget, notamment les intérêts 3 1/4 % nous revenant sur le Fonds de construction de la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga.

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 24 novembre 1908.

LÉOPOLD.

Par le Roi :  
Le Ministre des Colonies,  
J. RENKIN.

## LIJST I.

**BEGROOTING DER WEGEN EN MIDDELEN  
VAN DEN BELGISCHEN CONGO VOOR HET DIENSTJAAR 1909.**

Artikelen.	AANDUIDING DER OPBRENGSTEN.	Beloop en schattingen der ontvangsten per artikel.
1	Taksen van inschrijving en kadastraal inkomen . . . . . fr.	3,000 »
2	Verkoop en verhuring van staatsgronden, boomkappingen, enz. . . . .	300,000 »
3	Tol. . . . . $\left\{ \begin{array}{l} \text{Uitvoerrechten . . . . . fr. 4,550,000 } \\ \text{Invoerrechten, daarin begrepen de rechten op den} \\ \text{alkohol . . . . . 2,650,000 } \end{array} \right\}$	7,200,000 »
4	Rechtstreeksche en persoonlijke belastingen . . . . .	1,040,000 »
5	Taksen op houtkappingen voor de onderhouding der stoomketels der schepen van den Hoogen-Congo . . . . .	112,000 »
6	Inkomsten der posterijen en telegrafien (1). . . . .	200,000 »
7	Zeevaart-taksen . . . . .	60,000 »
8	Rechterlijke inkomsten . . . . .	30,000 »
9	Rechten van kanselarij . . . . .	5,000 »
10	Vervoer en opbrengst der schikkingen met vennootschappen en verscheiden.	5,723,241 »
11	Opbrengsten van vergunning . . . . .	60,000 »
12	Staatsdomein, Belastingen in natuur. . . . .	16,881,825 »
13	Outginning der mijnen . . . . .	1,224,000 »
14	Opbrengst van den landbouw . . . . .	140,000 »
15	Opbrengst der bijzondere « Portefeuille » kas . . . . .	2,350,000 »
16	Patentrechten der Congoleesche maatschappijen. . . . .	150,000 »
17	Buitengewone en toevallige inkomsten (2). . . . .	675,000 »
		36,094,036 »

(1) Daarin begrepen de inkomsten voortkomende van 't afleveren der verloven om wapens te dragen.

(2) Daarin begrepen de inkomsten voortkomende van verloven op de olifantsjacht en andere verschillende inkomsten die niet in de begrooting vermeld zijn, namelijk de intresten  $3\frac{1}{4}\%$  welke ons toekomen op de bouwfondsen van de Vennootschap der ijzerenwegen van den Lagen-Congo naar Katanga.

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit  
van 24<sup>e</sup> November 1908.

**LEOPOLD.**

Van 's Konings wege :  
De Minister van Koloniën,  
**J. RENKIN.**

(10)

TABLEAU II

---

BUDGET DU CONGO BELGE

POUR L'EXERCICE 1909

---

## TABLEAU II.

## BUDGET DU CONGO BELGE POUR L'EXERCICE 1909.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>			
<b>A. — Intérieur.</b>			
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>			
<b>Service administratif d'Afrique.</b>			
1	Traitements et indemnités : Gouverneur général, Vico-Gouverneurs généraux, Inspecteurs d'Etat . . . . .	164,000 »	
2	Traitements et indemnités du personnel de l'Administration centrale à Boma et de l'Administration des districts. Frais de recrutement, de premier équipement et d'enseignement professionnel . . . . .	1,850,000 »	
3	Allocations de retraite au personnel de l'Administration centrale à Boma et de l'Administration des districts . . . . .	619,600 »	
4	Entretien du personnel, vivres et autres objets de consommation, salaires de noirs . . . . .	1,157,000 »	
5	Fournitures de bureau, instruments de précision, bibliothèque . . . . .	75,000 »	
6	Service des transports . . . . .	600,200 »	
7	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .	304,500 »	
8	Fret et assurances . . . . .	112,000 »	
9	Droits d'entrée . . . . .	132,700 »	
			5,015,000
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>Force publique.</b>			
10	Traitements et indemnités du personnel blanc. Frais de recrutement, de premier équipement et d'enseignement professionnel . . . . .	1,635,000 »	
11	Personnel noir : Salaires :		
	a) payables en numéraire . . . . . fr. 180,000 »	} 4,112,300 »	
	b) payables en marchandises . . . . . 932,300 »		
12	Allocations de retraite au personnel de la Force publique . . . . .	407,000 »	
13	Entretien du personnel, vivres et autres objets de consommation . . . . .	959,400 »	
14	Transport et frais de recrutement et de rapatriement du personnel noir . . . . .	14,000 »	
15	Fortification de Shinkakasa, achat d'armes, de munitions et de rechanges. Outillage, matière d'entretien et de réparation . . . . .	270,000 »	
16	Habillement et équipement. Instruments de musique, registres, imprimés et divers . . . . .	400,000 »	
17	Service des transports . . . . .	878,200 »	
18	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .	266,750 »	
	A REPORTER. . . . . fr.	5,942,650 »	5,015,000 »

## LIJST II.

## BEGROOTING VAN DEN BELGISCHEM CONGO VOOR HET DIENSTJAAR 1909.

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAC DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>EERSTE AFDEELING. — GEWONE UITGAVEN.</b>			
<b>A. — Binnenbeheer.</b>			
HOOFDSTUK EÉN.			
Bestuurdienst van Afrika.			
1	Jaarwedden en vergoedingen : Algemeene Gouverneur, Algemeene Onder-Gouverneurs, Staatsopzichters . . . . .	164,000 »	
2	Jaarwedden en vergoedingen van 't personeel van 't Middenbeheer te Boma en van 't Bestuur der districten. Kosten van aanwerving, van eerste uitrusting en van Beroepsonderwijs . . . . .	1,850,000 »	
3	Toekenning van pensioenen aan 't personeel van 't Middenbeheer te Boma en van 't Bestuur der districten . . . . .	619,600 »	
4	Onderhoud van 't personeel, levensmiddelen en andere voorwerpen van verbruik, dagloonen van zwarten. . . . .	1,157,000 »	
5	Bureelbehoefden, juiste werktuigen, boekenzaal . . . . .	75,600 »	
6	Vervoerdienst . . . . .	600,200 »	
7	Reiskosten van 't personeel van Afrika. . . . .	304,500 »	
8	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	112,000 »	
9	Invoerrechten. . . . .	132,700 »	
			5,015,000 »
HOOFDSTUK II.			
Openbare Macht.			
10	Wit personeel : Jaarwedden en vergoedingen voor kosten van aanwerving, eerste uitrusting en beroepsonderwijs . . . . .	1,635,000 »	
11	Zwart personeel : Dagloonen :		
	a) betaalbaar in geld . . . . . fr. 180,000 »		
	b) betaalbaar in koopwaren . . . . . 932,300 »	1,112,300 »	
12	Toekenning van pensioenen aan 't personeel der Openbare Macht . . . . .	407,000 »	
13	Onderhoud van 't personeel, levensmiddelen en andere voorwerpen van verbruik. . . . .	959,400 »	
14	Vervoer en kosten van aanwerving en terugkeer naar 't vaderland van 't zwart personeel . . . . .	14,000 »	
15	Versterking van Shinkakasa, aankoop van wapens, van oorlogsbehoefden en verwisselstukken. Gereedschap, voorwerpen van onderhoud en herstelling. . . . .	270,000 »	
16	Kleding en uitrusting : Muziektuigen, registers, drukwerk en verscheiden . . . . .	400,000 »	
17	Vervoerdienst. . . . .	878,000 »	
18	Reiskosten van 't personeel van Afrika . . . . .	266,750 »	
OVER TE DRAGEN. . . . fr.		5,942,650 »	5,015,000 »

## BUDGET DU CONGO BELGE POUR L'EXERCICE 1909 (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	5,942,650 »	5,015,000 »
19	Frêt et assurances . . . . .	153,850 »	
20	Droits d'entrée . . . . .	285,100 »	
			6,381,600 »
	<b>CHAPITRE III.</b>		
	<b>Marine.</b>		
21	Traitements et indemnités du personnel blanc. Frais de recrutement, de premier équipement et d'enseignement professionnel . . . . .	700,800 »	
22	Personnel noir : Salaires :		
	a) payables en numéraire . . . . . fr. 143,500 »	} 499,250 »	
	b) payables en marchandises. . . . . 55,750 »		
23	Entretien du personnel, vivres et autres objets de consommation . . . . .	400,500 »	
24	Entretien des bateaux, rechanges et combustible. . . . .	320,300 »	
25	Service des transports. . . . .	225,000 »	
26	Frais de voyage du personnel d'Afrique. . . . .	125,750 »	
27	Frêt et assurances . . . . .	110,000 »	
28	Droits d'entrée . . . . .	42,150 »	
			2,123,750 »
	<b>CHAPITRE IV.</b>		
	<b>Navigation.</b>		
29	Personnel du commissariat maritime et du service hydrographique du Bas-Congo : Traitements et indemnités du personnel blanc. Frais de recrutement, de premier équipement et d'enseignement professionnel. Salaires des noirs . . . . .	73,000 »	
30	Entretien du personnel. . . . .	43,200 »	
31	Matériel et divers . . . . .	90,000 »	
32	Service des transports . . . . .	4,500 »	
33	Frais de voyage du personnel d'Afrique. . . . .	6,000 »	
34	Frêt et assurances . . . . .	3,000 »	
35	Droits d'entrée. . . . .	1,000 »	
			220,700 »
	<b>CHAPITRE V.</b>		
	<b>Hygiène.</b>		
36	Personnel blanc du service sanitaire : Traitements et indemnités. Frais d'enseignement professionnel . . . . .	346,000 »	
37	Personnel noir : Salaires :		
	a) payables en numéraire . . . . . fr. 6,000 »	} 10,500 »	
	b) payables en marchandises . . . . . 4,500 »		
	A REPORTER. . . . fr.	356,500 »	13,741,050 »

## BEGROOTING VAN DEN BELGISCHEN CONGO VOOR HET DIENSTJ. 1909 (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
	<b>OVERDRACHT. . . . . fr.</b>	5,942,650 »	5,015,000 »
19	Scheepsvracht en Verzekeringen . . . . .	153,850 »	
20	Invoerrechten . . . . .	285,100 »	
			6,381,600 »
	<b>HOOFDSTUK III. Zeewezen.</b>		
21	Jaarweden en vergoedingen van 't wit personeel. Kosten van aanwerving, van eerste uitrusting en van beroepsopleiding . . . . .	700,800 »	
22	Zwart personeel : Dagloonen :		
	a) betaalbaar in geld . . . . . fr. 143,500 »	199,250 »	
	b) betaalbaar in koopwaren . . . . . 53,750 »		
23	Onderhoud van 't personeel, levensmiddelen en andere voorwerpen van verbruik . . . . .	400,500 »	
24	Onderhoud der schepen, verwisselstukken en brandstof . . . . .	320,300 »	
25	Vervoerdienst . . . . .	225,000 »	
26	Reiskosten van 't personeel van Afrika . . . . .	125,750 »	
27	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	110,000 »	
28	Invoerrechten . . . . .	42,150 »	
			2,123,750 »
	<b>HOOFDSTUK IV. Scheepvaart.</b>		
29	Personeel van 't Zeekantoor en van den waterkundigen dienst van den Lagen-Congo : Jaarweden en vergoedingen van 't wit personeel. Kosten van aanwerving, van eerste uitrusting en van beroepsopleiding. Dagloon van zwarten . . . . .	73,000 »	
30	Onderhoud van 't personeel . . . . .	43,200 »	
31	Materieel en verscheiden . . . . .	90,000 »	
32	Vervoerdienst . . . . .	4,500 »	
33	Reiskosten van 't personeel van Afrika . . . . .	6,000 »	
34	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	3,000 »	
35	Invoerrechten . . . . .	1,000 »	
			220,700 »
	<b>HOOFDSTUK V. Gezondheidsleer.</b>		
36	Wit personeel van den Gezondheidsdienst : Jaarweden en vergoedingen. Kosten van beroepsopleiding . . . . .	346,000 »	
37	Zwart personeel . Dagloonen :		
	a) betaalbaar in geld . . . . . fr. 6,000 »	10,500 »	
	b) betaalbaar in koopwaren . . . . . 4,500 »		
	<b>OVER TE DRAGEN. . . . . fr.</b>	356,500 »	13,741,050 »

## BUDGET DU CONGO BELGE POUR L'EXERCICE 1909 (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT . . . fr.	356,500 »	13,744,050 »
38	Entretien du personnel, vivres et autres objets de consommation . . . . .	75,600 »	
39	Médicaments et instruments de chirurgie . . . . .	186,700 »	
40	Service des transports . . . . .	23,950 »	
41	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .	24,000 »	
42	Fret et assurances . . . . .	9,700 »	
43	Droits d'entrée . . . . .	24,600 »	
			701,050 »
	<b>CHAPITRE VI.</b>		
	<b>Travaux publics.</b>		
44	Traitements et indemnités du personnel blanc chargé de l'entretien des bâtiments et constructions de l'État, des télégraphes et téléphones, des routes automobiles et des travaux publics divers. Frais de recrutement et de premier équipement. Enseignement professionnel . . . . .	100,000 »	
45	Personnel noir : Salaires :		
	a) payables en numéraire . . . . . fr. 77,360 »	140,000 »	
	b) payables en marchandises . . . . . 62,640 »		
46	Entretien du personnel des travaux publics, vivres et autres objets de consommation.	108,000 »	
47	Matériaux et outils d'Europe pour l'entretien et l'exécution des travaux de l'État . .	78,290 »	
48	Mobilier . . . . .	130,200 »	
49	Service des transports . . . . .	64,200 »	
50	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .	12,500 »	
51	Fret et assurances . . . . .	42,500 »	
52	Droits d'entrée . . . . .	20,000 »	
			695,690 »
	<b>B. — Finances, Agriculture et Mines.</b>		
	<b>CHAPITRE VII.</b>		
	<b>Douane, impôts et cadastre.</b>		
53	Traitements et indemnités du personnel. Frais de recrutement, de premier équipement et d'enseignement professionnel . . . . .	544,100 »	
54	Allocations de retraite . . . . .	88,000 »	
55	Entretien du personnel . . . . .	387,115 »	
56	Fournitures de bureau, instruments de précision, matériel . . . . .	27,325 »	
57	Service des transports . . . . .	100,000 »	
58	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .	81,760 »	
	A REPORTER . . . fr.	1,228,300 »	15,137,790 »

## BEGROOTING VAN DEN BELGISCHE CONGO VOOR HET DIENSTJ. 1909 (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	OVERDRACHT. . . . . fr.	356,500 »	13,744,050 »
38	Onderhoud van 't personeel, levensmiddelen en andere voorwerpen van verbruik . . . . .	75,600 »	
39	Geneesmiddelen en heilkundige werktuigen . . . . .	186,700 »	
40	Vervoerdienst. . . . .	23,950 »	
41	Reiskosten van 't personeel van Afrika . . . . .	24,000 »	
42	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	9,700 »	
43	Invoerrechten . . . . .	24,600 »	
	<b>HOOFDSTUK VI</b> <b>Openbare Werken.</b>		701,050 »
44	Wit personeel belast met het onderhoud der gebouwen en bouwwerken van den Staat, der telegraphen en telefonen, der wegen voor automobielen en der verschillende Openbare Werken. Jaarwedden en vergoedingen. Kosten van aanwerving en van eerste uitrusting. Beroepsopleiding . . . . .	100,000 »	
45	Zwart personeel : dagloonen . . . . .		
	a) betaalbaar in geld . . . . . fr. 77,360 »	140,000 »	
	b) betaalbaar in koopwaren . . . . . 62,640 »		
46	Onderhoud van 't personeel der Openbare Werken, levensmiddelen en andere voorwerpen van verbruik . . . . .	108,000 »	
47	Materieel en gereedschap van Europa voor den onderhoud en de uitvoering der staatswerken . . . . .	78,290 »	
48	Huisraad . . . . .	130,200 »	
49	Vervoerdienst. . . . .	64,200 »	
50	Reiskosten van 't personeel van Afrika . . . . .	12,500 »	
51	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	42,500 »	
52	Invoerrechten. . . . .	20,000 »	
	<b>B. — Financien, Landbouw en Mijnen.</b> <b>HOOFDSTUK VII.</b> <b>Tolwezen, belastingen en kadaster.</b>		695,690 »
53	Jaarwedden en vergoedingen van 't personeel. Kosten van aanwerving, van eerste uitrusting en van beroepsopleiding . . . . .	544,100 »	
54	Toekenningen van pensioenen . . . . .	88,000 »	
55	Onderhoud van 't personeel . . . . .	387,115 »	
56	Bureelbehoefden, juiste werktuigen, materieel. . . . .	27,325 »	
57	Vervoerdienst. . . . .	100,000 »	
58	Reiskosten van 't personeel van Afrika . . . . .	81,760 »	
	OVER TE DRAGEN. . . . . fr.	1,228,300 »	15,137,790 »

## BUDGET DU CONGO BELGE POUR L'EXERCICE 1909 (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	1,228,300 »	15,137,790 »
59	Fret et assurances . . . . .	4,200 »	
60	Droits d'entrée . . . . .	4,500 »	
			1,237,000 »
	<b>CHAPITRE VIII.</b>		
	<b>Agriculture.</b>		
61	Traitements et indemnités du personnel blanc. Frais de recrutement, de premier équipement et d'enseignement professionnel . . . . .	545,260 »	
62	Personnel noir : Salaires :		
	a) payables en numéraires . . . . . fr. 410,750 »	348,980 »	
	b) payables en marchandises . . . . . 238,230 »		
63	Entretien du personnel, vivres et autres objets de consommation . . . . .	504,400 »	
64	Imprimés et fournitures de bureau . . . . .	6,000 »	
65	Semences, outils et divers . . . . .	150,000 »	
66	Entretien et développement de troupeaux . . . . .	65,000 »	
67	Service des transports . . . . .	505,400 »	
68	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .	99,500 »	
69	Fret et assurances . . . . .	88,150 »	
70	Droits d'entrée . . . . .	72,410 »	
			2,384,800 »
	<b>CHAPITRE IX.</b>		
	<b>Mines.</b>		
71	Traitements et indemnités du personnel blanc. Frais de recrutement, de premier équipement et d'enseignement professionnel . . . . .	293,200 »	
72	Personnel noir : Salaires payables en marchandises . . . . .	47,040 »	
73	Entretien du personnel, vivres et autres objets de consommation . . . . .	135,900 »	
74	Imprimés et fournitures de bureau . . . . .	2,000 »	
75	Outillage, matériel, médicaments et divers . . . . .	37,500 »	
76	Service des transports . . . . .	260,000 »	
77	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .	64,200 »	
78	Fret et assurances . . . . .	26,600 »	
79	Droits d'entrée . . . . .	20,000 »	
			886,440 »
	<b>CHAPITRE X.</b>		
	<b>Impôts en nature et exploitation du Domaine.</b>		
80	Rémunération aux indigènes et dépenses diverses . . . . .	2,877,500 »	
81	Service des transports . . . . .	1,758,025 »	
	A REPORTER. . . . fr.	4,635,525 »	19,646,030 »

## BEGROOTING VAN DEN BELGISCHEN CONGO VOOR HET DIENSTJ. 1909 (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BÉDRAC DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	OVERDRACHT. . . . . fr.	1,228,300 »	13,137,790 »
59	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	4,200 »	
60	Invoerrechten . . . . .	4,500 »	
			1,237,000 »
	<b>HOOFDSTUK VIII.</b>		
	<b>Landbouw.</b>		
61	Jaarwedden en vergoedingen van 't wit personeel. Kosten van aanwerving, van eerste uitrusting en van beroepsonderwijs . . . . .	545,260 »	
62	Zwart personeel : dagloonen :		
	a) betaalbaar in geld . . . . . fr. 110,750 »	348,980 »	
	b) betaalbaar in koopwaren . . . . . 238,230 »		
63	Onderhoud van 't personeel, levensmiddelen en andere voorwerpen van verbruik . . . . .	504,100 »	
64	Drukwerk en bureelbehoeften . . . . .	6,000 »	
65	Zaaizaad, gereedschap en verscheiden . . . . .	150,000 »	
66	Onderhoud en vergrooting der kudden . . . . .	65,000 »	
67	Vervoerdienst. . . . .	505,400 »	
68	Reiskosten van 't personeel van Afrika . . . . .	99,500 »	
69	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	88,150 »	
70	Invoerrechten . . . . .	72,410 »	
			2,384,800 »
	<b>HOOFDSTUK IX.</b>		
	<b>Mijnen.</b>		
71	Jaarwedden en vergoedingen van 't wit personeel. Kosten van aanwerving, van eerste uitrusting en van beroepsonderwijs . . . . .	293,200 »	
72	Zwart personeel : dagloonen betaalbaar in koopwaren . . . . .	47,040 »	
73	Onderhoud van 't personeel, levensmiddelen en andere voorwerpen van verbruik . . . . .	135,900 »	
74	Drukwerk en bureelbehoeften . . . . .	2,000 »	
75	Gereedschap, materieel, geneesmiddelen en verscheiden . . . . .	37,500 »	
76	Vervoerdienst. . . . .	260,000 »	
77	Reiskosten van 't personeel van Afrika . . . . .	64,200 »	
78	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	26,600 »	
79	Invoerrechten . . . . .	20,000 »	
			886,440 »
	<b>HOOFDSTUK X.</b>		
	<b>Belastingen in natuur en ontginning van het Domein.</b>		
80	Vergelding aan de inboorlingen en verschillende uitgaven . . . . .	2,877,500 »	
81	Vervoerdienst. . . . .	1,758,025 »	
	OVER TE DRAGEN. . . . . fr.	4,635,525 »	19,646,030 »

## BUDGET DU CONGO BELGE POUR L'EXERCICE 1909 (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
	REPORT. . . . fr.	4,635,525 »	19,646,030 »
82	Fret et assurances . . . . .	336,400 »	
83	Droits d'entrée et droits de sortie . . . . .	1,915,150 »	
			6,887,075 »
	<b>C. — Postes et télégraphes.</b>		
	CHAPITRE XI.		
	Postes et télégraphes.		
84	Traitements et indemnités du personnel des bureaux de poste et télégraphiques. (Le service est fait en partie par des agents de l'Administration de l'Intérieur et des Finances) . . . . .	92,500 »	
85	Allocations de retraite . . . . .	17,500 »	
86	Entretien du personnel postal et télégraphique . . . . .	60,000 »	
87	Transport des correspondances et matériel postal . . . . .	25,000 »	
88	Service des mandats-poste . . . . .	1,000 »	
89	Service des transports . . . . .	3,500 »	
90	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .	10,000 »	
91	Fret et assurances . . . . .	2,000 »	
92	Droits d'entrée . . . . .	1,500 »	
			213,000 »
	<b>D. — Justice, Cultes, Instruction publique.</b>		
	CHAPITRE XII.		
	Justice.		
93	Traitements et indemnités du personnel, frais de premier équipement et d'enseignement professionnel . . . . .	671,300 »	
94	Allocations de retraite . . . . .	136,000 »	
95	Interprètes et frais divers de justice . . . . .	130,000 »	
96	Police et prisons . . . . .	250,000 »	
97	Entretien du personnel judiciaire . . . . .	325,000 »	
98	Service des transports . . . . .	65,500 »	
99	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .	75,000 »	
100	Fret et assurances . . . . .	2,500 »	
101	Droits d'entrée . . . . .	4,000 »	
			1,659,300 »
	A REPORTER. . . . fr.		28,405,405 »

## BEGROOTING VAN DEN BELGISCHEM CONGO VOOR HET DIENST. 1909 (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	OVERDRACHT. . . . . fr.	4,635,525 »	19,646,030 »
82	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	336,400 »	
83	Invoerrechten en uitvoerrechten . . . . .	1,915,130 »	
			6,887,075 »
	<b>C. — Posterijen en telegraphen.</b>		
	HOOFDSTUK XI.		
	Posterijen en telegraphen.		
84	Jaarwedden en vergoedingen van het personeel der post- en telegraafbureelen. (De dienst wordt ten deele door de agenten van het Binnenbeheer en die der Financiën gedaan.) . . . . .	92,500 »	
85	Toekenningen van pensioenen. . . . .	17,500 »	
86	Onderhoud van 't personeel der posterijen en telegraphen . . . . .	60,000 »	
87	Vervoer der briefwisseling en postmaterieel. . . . .	25,000 »	
88	Dienst der postmandaten . . . . .	1,000 »	
89	Vervoerdienst. . . . .	3,500 »	
90	Reiskosten van 't personeel van Afrika . . . . .	10,000 »	
91	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	2,000 »	
92	Invoerrechten . . . . .	1,500 »	
			213,000 »
	<b>D. — Gerecht, Eeredienst, Openbaar onderwijs.</b>		
	HOOFDSTUK XII.		
	Gerecht.		
93	Jaarwedden en vergoedingen van het personeel, kosten van eerste uitrusting en van beroepsonderwijs. . . . .	671,300 »	
94	Toekenningen van pensioenen . . . . .	136,000 »	
95	Taalmannen en verschillende gerechtskosten . . . . .	130,000 »	
96	Politie en gevangenissen . . . . .	250,000 »	
97	Onderhoud van het rechterlijk personeel. . . . .	325,000 »	
98	Vervoerdienst . . . . .	65,500 »	
99	Reiskosten van 't personeel van Afrika . . . . .	75,000 »	
100	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	2,500 »	
101	Invoerrechten. . . . .	4,000 »	
			1,659,300 »
	OVER TE DRAGEN. . . . . fr.		28,405,405 »

## BUDGET DU CONGO BELGE POUR L'EXERCICE 1909 (SUITE)

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.		28,408,405 »
	<b>CHAPITRE XIII.</b>		
	<b>Cultes.</b>		
402	Subsides aux missionnaires et divers. . . . .	520,000 »	520,000 »
	<b>CHAPITRE XIV.</b>		
	<b>Instruction publique.</b>		
103	Etablissements d'instruction. — Entretien. — Habillement. — Médicaments. — Matériel. — Mobilier. — Fournitures classiques et divers. . . . .	77,400 »	
404	Service des transports. . . . .	3,500 »	
405	Fret et assurances . . . . .	4,700 »	
406	Droits d'entrée . . . . .	4,200 »	89,800 »
	<b>E. — Dépenses relatives au service d'Europe.</b>		
	<b>CHAPITRE XV.</b>		
	<b>Dépenses diverses.</b>		
107	Allocations aux membres, secrétaire et secrétaire adjoint du Conseil colonial et dépenses diverses . . . . .	40,000 »	
108	Traitements des consuls et indemnités de disponibilité à des fonctionnaires et employés démissionnaires par suite de suppression d'emploi . . . . .	90,491 »	
109	Traitements, pensions et secours alloués à certains anciens agents des services d'Afrique ou à leurs veuves . . . . .	9,490 »	
110	Indemnités annuelles des médecins agréés, chargés d'examiner les candidats destinés aux services d'Afrique. Rémunération du Secrétaire comptable de l'Institut carto- graphique militaire, chargé des comptes des officiers belges en mission au Congo. Rémunération au Commandant de l'Ecole régimentaire de Wavre, chargé de l'économat et de l'instruction militaire des sous-officiers étrangers destinés aux services d'Afrique . . . . .	9,500 »	
111	Publication du <i>Bulletin de colonisation comparée</i> . . . . .	10,000 »	
112	Subventions à l'Association congolaise et africaine de la Croix Rouge . . . . .	8,000 »	
113	Subvention à la Villa coloniale . . . . .	15,000 »	
114	Obligations énumérées à l'annexe 2 de l'acte additionnel au traité de cession de l'Etat Indépendant du Congo à la Belgique . . . . .	720,000 »	
115	Musée de Tervueren : acquisitions de collections et d'œuvres d'art. Entretien des collections. Travaux photographiques, matériel et fournitures pour photographie, fournitures de bureau. Matériel et dépenses diverses. . . . .	100,000 »	1,002,481 »
	<b>CHAPITRE XVI.</b>		
	<b>Service de la Caisse d'épargne, des intérêts des emprunts et des capitaux garantis.</b>		
116	Intérêts de la dette consolidée et des capitaux de la Caisse d'épargne . . . . .	3,995,885 »	
	A REPORTER . . . . . fr.	3,995,885 »	30,017,686 »

## BEGROOTING VAN DEN BELGISCHEN CONGO VOOR HET DIENSTJ. 1909 (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG- DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	OVERDRACHT. . . fr.		28,405,405 »
	<b>HOOFDSTUK XIII.</b> <b>Eerediensten.</b>		
102	Toelagen aan de zendelingen en verscheiden . . . . .	520,000 »	520,000 »
	<b>HOOFDSTUK XIV.</b> <b>Openbaar onderwijs.</b>		
103	Onderwijsgestichten. — Onderhoud. — Kleding. — Geneesmiddelen. — Materiëel. — Huisraad. — Schoolbehoeften en verscheiden . . . . .	77,400 »	
104	Vervoerdienst . . . . .	3,500 »	
105	Scheepsvræcht en verzekeringen . . . . .	4,700 »	
106	Invoerrechten . . . . .	4,200 »	89,800 »
	<b>E. — Uitgaven betreffende de diensten van Europa.</b> <b>HOOFDSTUK XV.</b> <b>Verschillende uitgaven.</b>		
407	Toekenningen aan de leden, sekretaris en toegevoegd sekretaris van den kolonialen Raad en verschillende uitgaven . . . . .	40,000 »	
408	Jaarwedden der consuls en vergoedingen voor beschikbaarheid, aan de ambtenaars en beambten, ontslaggevend ten gevolge van ambtsafschaffing . . . . .	90,491 »	
409	Jaarwedden, pensioenen en hulpelden, aan zekere oude agenten der diensten van Afrika of aan hunne weduwen verleend . . . . .	9,490 »	
410	Jaarlijksche vergoedingen der aangenomen geneesheeren, belast met de kandidaten te onderzoeken, bestemd tot de diensten van Afrika. Vergelding aan den sekretaris-rekenplichtige van het Krijgs-Kaartengesticht, belast met de rekeningen der Belgische officieren, op zending in Congo. Vergelding aan den Bevelhebber der regimentschool van Waver, belast met het huisbeleid en de krijgsonderrichting der vreemde onder-officieren, bestemd tot de diensten van Afrika. . . . .	9,500 »	
411	Uitgave van het <i>Blad van vergelijkend koloniëren</i> . . . . .	40,000 »	
412	Bijdrage aan de Congoleesche en Afrikaansche Vereeniging van het Rood Kruis . . . . .	8,000 »	
413	Bijdrage aan het koloniaal Buitengoed . . . . .	15,000 »	
414	Verplichtingen opgesomd in aanhangsel 2 der bijgevoegde akte aan het verdrag van afstand van den Onafhankelijken Congostaat aan België. . . . .	720,000 »	
415	Museum van Tervueren. Aankoop van verzamelingen en kunstwerken. Onderhoud der verzamelingen. Werken van lichtteekening, materiëel en behoeften voor lichtteekening. Bureelbehoeften. Materiëel en verschillende uitgaven . . . . .	100,000 »	1,002,481 »
	<b>HOOFDSTUK XVI.</b> <b>Dienst der Spaarkas, der intresten der leeningen en der waargeborgde kapitalen.</b>		
416	Intresten der gevestigde schuld en der kapitalen der Spaarkas . . . . .	3,995,885 »	
	OVER TE DRAGEN. . . fr.	3,995,885 »	30,017,686 »

## BUDGET DU CONGO BELGE POUR L'EXERCICE 1909 (SUITE).

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT . . . . . fr.	3,995,885 »	30,017,686 »
117	Intérêts de la dette flottante et des capitaux à émettre au cours de 1909. Frais de la dette émise pendant l'année 1908 et à émettre en 1909. Annuités. ( <i>Crédit non limitatif.</i> ) . . . . .	1,220,465 »	
118	Garantie de capitaux. ( <i>Crédit non limitatif.</i> ) . . . . .	700,000 »	5,916,350 »
<b>CHAPITRE XVII.</b>			
<b>Dépenses imprévues.</b>			
119	Secours à accorder à des agents d'Afrique, à leurs veuves ou enfants ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles d'agents décédés qui se trouvent dans une position malheureuse. . . . .	10,000 »	
120	Dépenses imprévues des divers services. . . . .	150,000 »	160,000 »
TOTAL des dépenses ordinaires . . . . . fr.		. . . . .	36,094,036 »
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.</b>			
<b>CHAPITRE XVIII.</b>			
<b>Services divers.</b>			
121	Augmentation du portefeuille : Participation de l'État dans le capital de diverses Sociétés . . . . .	844,250 »	
122	Aménagement et ameublement du Musée de Tervueren et de ses dépendances . . . . .	500,000 »	
123	Annuités diverses (Service d'Afrique). Missions de délimitation et divers . . . . .	1,472,950 »	
124	Première annuité du fonds spécial de 50,000,000 de francs créé par le troisième paragraphe de l'article 4 de l'acte additionnel au traité de cession du Congo à la Belgique . . . . .	3,800,000 »	
125	Mission de prospection. — Solde du coût de la drague de Kilo et des frais de transports et des droits d'entrée . . . . .	286,100 »	
126	Achat de bateaux et matériel de réfection . . . . .	221,000 »	
127	Construction et ameublement de bâtiments pour le logement des magistrats et de fonctionnaires du service des impôts et du cadastre. — Matériaux de construction divers. Matériel et outillage pour la batterie de Shinkakasa, télégraphe, téléphone, routes pour automobiles. Achat de camions et accessoires. Traitements et entretien du personnel blanc — Salaires et entretien du personnel noir occupé à ces travaux. Frais de transports, frais de voyage, fret et droits d'entrée, etc. . . . .	1,299,000 »	8,423,300 »
TOTAL GÉNÉRAL DU BUDGET DU CONGO BELGE . . . . . fr.		. . . . .	44,517,336 »

## BEGROUING VAN DEN BELGISCHEM CONGO VOOR HET DIENSTJ. 1909 (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk
	OVERDRACHT. . . . . fr.	3,995,885 »	30,017,686 »
117	Intresten der vlottende schuld en der kapitalen in den loop van 1909 in omloop te brengen. Kosten der schuld in 't jaar 1908 uitgebracht en in 1909 uit te brengen. Annuïteiten. (Onbegrensd krediet). . . . .	1,220,465 »	
118	Waarborg der kapitalen. (Onbegrensd krediet) . . . . .	700,000 »	5,916,350 »
<b>HOOFDSTUK XVII.</b>			
<b>Onvoorziene uitgaven.</b>			
119	Hulpgelden te verleen en aan agenten van Afrika, aan hunne weduwen of kinderen, of aan de leden hunner familie wier steun zij waren, en die zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden. Hulpgelden voor kosten van laatste ziekte en begrafenis, aan de familiën der afgestorven agenten, die zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden . . . . .	10,000 »	
120	Onvoorziene uitgaven der verschillende diensten. . . . .	150,000 »	160,000 »
	TOTAAL der gewone uitgaven. . . . . fr.		36,094,036 »
<b>TWEEDE AFDEELING. — BUITENGEWOON UITGAVEN.</b>			
<b>HOOFDSTUK XVIII.</b>			
<b>Verscillende diensten.</b>			
121	Vermeerdering van de « Portefeuille ». Deelneming van den Staat aan het kapitaal van verschillende vennootschappen . . . . .	844,250 »	
122	Huisraad voor 't Museum van Tervueren en zijner aanhoorigheden, begin der Wereldschool . . . . .	500,000 »	
123	Verscillende annuïteiten (Dienst van Afrika). Zendingen voor grensbepaling en verscheiden. . . . .	1,472,950 »	
124	Eerste jaarlijksche korting van het bijzonder fonds van 50,000,000 frank, verwekt door § 3 van artikel 4 der bijgevoegde akte aan het afstandsverdrag van den Congo aan België . . . . .	3,800,000 »	
125	Zending van prospectie. Veressening der kosten van het baggertuig van Kilo, der vervoerkosten en der invoerrechten . . . . .	286,100 »	
126	Aankoop van schepen en herstellingsmaterieel. . . . .	221,000 »	
127	Bouw en huisraad van gebouwen voor de herberging der wethouders en der ambtenaars van den dienst der belastingen en 't kadaster. Verscillend bouwmaterieel. Materieel en tuig voor de batterij van Shinkakasa, telegraaf, telefoon, wegen voor automobielen. Aankoop van wagens en bijhoorigheden. Jaarwedde en onderhoud van het wit personeel; dagloon en onderhoud van het zwart personeel aan deze werken gebezigd. Vervoerkosten. Reiskosten. Scheepsvracht en invoerrechten, enz. . . . .	1,229,000 »	8,423,300 »
	ALGEMEEN TOTAAL VAN DE BEGROUING VAN DEN BELGISCHEM CONGO . . . . . fr.		44,517,336 »

## BUDGET DU CONGO BELGE POUR L'EXERCICE 1909 (SUITE).

<b>OBSERVATIONS.</b>		
	—	
	Pour la liquidation des dépenses, les sommes comprises aux articles 6, 17, 25, 32, 40, 49, 57, 67, 76, 81, 89, 98 et 104 seront considérés comme formant un article unique :	
128	<b>Service des transports</b> . . . . . fr.	4,491,975 »
	Celles comprises aux articles 7, 18, 26, 33, 41, 50, 58, 68, 77, 90 et 99 formeront l'article :	
129	<b>Frais de voyage</b> (entre l'Afrique et l'Europe) de . . . . .	1,069,960 »
	Celles comprises aux articles 8, 19, 27, 34, 42, 51, 59, 69, 78, 82, 91, 100 et 105 formeront l'article :	
130	<b>Fret et assurances</b> , de . . . . .	895,600 »
	Celles comprises aux articles : 9, 20, 28, 35, 43, 52, 60, 70, 79, 83, 92, 101 et 106 formeront l'article :	
131	<b>Douane (Droits d'entré et de sortie)</b> de . . . . .	2,527,310 »
	Et les sommes indiquées aux articles : 4, 11b, 13, 22b, 23, 30, 37b, 38, 45b, 46, 55, 62b, 63, 72b, 73, 86 et 97 formeront un article unique :	
132	<b>Vivres payables en numéraire et en marchandises et salaires payables en marchandises</b> pour un crédit global de . . . . .	5,496,275 »

Vu et arrêté pour être annexé à Notre arrêté  
du 24 novembre 1908.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI

*Le Ministre des Colonies,*

J. RENKIN.

## BEGROOTING VAN DEN BELGISCHEN CONGO VOOR HET DIENSTJ. 1909 (VERVOLG).

<b>AANMERKINGEN.</b>		
	Voor de afrekening der uitgaven, zullen de sommen, die men verstaat onder de artikelen 6, 17, 25, 32, 40, 49, 57, 67, 76, 81, 89, 98 en 104 aanzien worden als vormende één enkel artikel :	
128	<b>Vervoerdienst</b> . . . . .	fr. 4,491,975 »
	Deze, verstaan onder de artikelen 7, 18, 26, 39, 41, 50, 58, 68, 77, 90 en 99 zullen het artikel vormen :	
129	<b>Reiskosten</b> (tusschen Afrika en Europa), van . . . . .	1,069,960 »
	Deze, verstaan onder de artikelen 8, 19, 27, 34, 42, 51, 59, 69, 78, 82, 91, 100 en 103 zullen het artikel vormen :	
130	<b>Scheepsvracht en verzekeringen</b> , van . . . . .	895,600 »
	Deze, verstaan onder de artikelen : 9, 20, 28, 35, 43, 52, 60, 70, 79, 83, 92, 101 en 106 zullen het artikel vormen :	
131	<b>Tolwezen (Invoer- en uitvoerrechten)</b> , van . . . . .	2,527,310 »
	En de sommen aangeduid door de artikelen 4, 11 b, 13, 22 b, 23, 30, 37 b, 38, 45 b, 46, 55, 62 b, 63, 72 b, 73, 86 en 97 zullen een eenig artikel vormen :	
132	<b>Levensmiddelen betaalbaar in geld en in koopwaren en dagloonen betaalbaar in koopwaren tot een totaal krediet van</b> . . . . .	5,496,275 »

Gezien en besloten om gehecht te worden aan Ons besluit  
van 24 November 1908.

**LEOPOLD.**

VAN 'S KONINGS WEGE :  
*De Minister van Coloniën,*  
**RENKIN.**

# Kamer der Volksvertegenwoordigers.

---

---

VERGADERING VAN 24 NOVEMBER 1908.

---

Begrooting van den Belgischen Congo voor het dienstjaar 1909.

---

## MEMORIE VAN TOELICHTING.

---

MIJNE HEEREN,

De Regeering heeft de eer, het ontwerp van begrooting voor het dienstjaar 1909 over te leggen.

Achtereenvolgende omstandigheden hebben meegebracht, dat de Regeering feitelijk in de onmogelijkheid verkeerde voor het eerste dienstjaar den termijn van neerlegging na te leven, die bij artikel 12 der koloniale wet is voorzien.

Zonder dat deze handeling kunne gelden als een voorafgaand voorbeeld, hoopt de Regeering dat het Parlement, lettende op de noodwendigheden, zal erkennen dat men, voor dit eerste dienstjaar, den bedoelden termijn niet kon in acht nemen.

De voor het Hoofdbestuur noodzakelijk gemaakte uitgaven moeten, overeenkomstig de verklaringen die werden gewisseld tijdens de parlementaire beraadslagingen over artikel 12 der koloniale wet, ten laste van de begrooting van het moederland blijven. Zij maken het voorwerp uit van ramingen voorkomende in een afzonderlijk ontwerp.

De cijfers der gewone koloniale Begrooting, bedragende in ontvangsten en uitgaven de som van 36,094,036 frank, zijn nagenoeg gelijk aan de ramingen der Begrooting voor 1908, goedgekeurd bij decreet van 31 December 1907 (ontvangsten : 35,378,000 frank ; uitgaven : 35 miljoen 344,088 frank), waarvan vroeger kennis werd gegeven aan de Wetgeving.

Zoo het aan de Regeering is toegelaten het evenwicht der ontvangsten en uitgaven voor het dienstjaar 1909 te voorzien, is dit te danken, eener-

zijds, aan hetgeen wordt bijgebracht door de ontvangsten voortkomende van de gewezen Kroonstichting — thans ingelijfd bij het Staatsdomein — en ongeveer een vierde van den geheelen oogst vertegenwoordigende; anderzijds, aan de gevoelige rijzing welke zich in den laatsten tijd voordeed op den verkoopprijs van caoutchouc. Deze rijzing schijnt aan te toonen dat de jongste crisis weldra zal eindigen.

De prijzen, die tot grondslag dienden voor de ramingen der begrooting, staan merkkelijk beneden de prijzen die thans worden bereikt.

Het hoofdstuk der buitengewone uitgaven bedraagt het geheele cijfer van 8,423,000 frank. De gelden, voor het evenwicht dier uitgaven vereischt, zullen door de leening gedekt worden.

Het geheel van de als buitengewone opgegeven uitgaven kan kortelijk aldus worden ontleed : 3,800,000 frank voor de eerste annuïteit van het bijzonder Fonds van 50,000,000 frank, ingesteld bij paragraaf 3 van artikel 4 der akte toegevoegd aan het verdrag van overneming; 844,250 frank voor de verplichtingen die op den Staat rusten wegens zijne deelneming in sommige vennootschappen waarvan het kapitaal niet geheel werd ingevorderd; 1,472,950 frank wegens een voorschot aan het bijzonder Comité, zendingskosten, kosten van grensscheiding en andere; 500,000 frank voor de inrichting van het Museum van Tervuren en van zijne toebehooren. De gelden voor het bouwen van de Wereldschool en van hare bijhoorigheden worden genomen op het bijzonder bouwfonds. Al het overige der buitengewone begrooting is bestemd tot uitgaven voor economische uitrusting en tot openbare werken van vestiging, omstandig beschreven in de uitvoerige tabel welke aan het ontwerp is toegevoegd.

*De Minister van Koloniën,*

J. RENKIN.

---

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Colonies et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Colonies.

TITRE PREMIER.

ARTICLE PREMIER.

Les recettes ordinaires du Congo belge pour l'exercice 1909 sont évaluées à la somme de trente-six millions nonante-quatre mille trente-six francs (36,094,036 fr.), conformément au tableau I ci-annexé.

TITRE II.

ART. 2.

Le budget du Congo belge pour l'exercice 1909 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires à la somme de trente-six millions nonante-quatre mille trente-six francs. . . . . 36,094,036 »

A REPORTER. . . fr. 36,094,036 »

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil.

Op voorstel van Onzen Minister van Koloniën, en naar 't gevoelen van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het wetsontwerp waarvan de inhoud volgt zal in Onzen naam, door Onzen Minister van Koloniën, aan de Wetgevende Kamers voorgelegd worden.

TITEL ÉÉN.

ARTIKEL ÉÉN.

De gewone ontvangsten van den Belgischen Congo voor het dienstjaar 1909, worden geschat op de som van zes en dertig millioen vier en negentig duizend zes en dertig franken (36 millioen 94,036 fr.), gelijkvormig de lijst I, hierbijgevoegd.

TITEL II.

ART. 2.

De begrooting van den Belgischen Congo, voor het dienstjaar 1909, is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven op de som van zes en dertig millioen vier en negentig duizend zes en dertig franken . . . . . 36,094,036 »

OVER TE DRAGEN. . . fr. 36,094,036 »

REPORT. . fr. 36,094,036 »

2° Pour les dépenses extraordinaires, à la somme de huit millions quatre cent vingt-trois mille trois cents francs 8,423,300 »

Soit ensemble, à la somme de quarante-quatre millions cinq cent dix-sept mille trois cent trente-six francs . 44,517,336 » conformément au tableau II ci-annexé.

## TITRE III.

## ART. 3.

Les dépenses extraordinaires inscrites au chapitre XVIII du tableau II ci-annexé seront couvertes au moyen d'un emprunt.

## ART. 4.

Notre Ministre des Colonies est autorisé par la présente loi à créer, à concurrence de l'emprunt à contracter, des Bons du Trésor pour compte du Congo belge, portant intérêt et payables à une échéance ne pouvant dépasser cinq ans.

## TITRE IV.

## ART. 5.

Les opérations relatives au recouvrement des produits, à la liquidation et à l'ordonnement des dépenses pourront se prolonger jusqu'au 31 octobre de l'année qui suit l'exercice en cours.

OVERDRACHT. . fr. 36,094,036 »

2° Voor de buitengewone uitgaven op de som van acht millioen vier honderd drij en twintig duizend drij honderd franken . . . 8,423,300 »

Hetzij te zamen op de som van vier en veertig millioen vijf honderd zeventien duizend drij honderd zes en dertig franken . fr. 44,517,336 » gelijkvormig lijst II, hierbijgevoegd.

## TITEL III.

## ART. 3.

De buitengewone uitgaven, aangeleekend in hoofdstuk XVIII der lijst II hierbijgevoegd, zullen door eene leening gedekt worden.

## ART. 4.

Het is Onzen Minister van Koloniën geoorloofd, door de tegenwoordigewet, tot een beloop der aan te ganc leening Schatkistbrieven uit te geven, voor rekening van den Belgischen Congo, welke intrest opbrengen en betaalbaar zijn op eenen vervaldag, welke vijf jaren niet mag te boven gaan.

## TITEL IV.

## ART. 5.

De handelingen, betreffende de invordering der overleggingen tot afrekening en tot betalingsbevelen, zullen kunnen verlengd worden tot den 31<sup>sten</sup> October van het jaar dat het loopend dienstjaar volgt.

## TITRE V.

## ART. 6.

La présente loi sera obligatoire, en Belgique et au Congo, le 1<sup>er</sup> janvier 1909.

Donné à Laeken, le 24 novembre 1908.

## TITEL V.

## ART. 6.

De tegenwoordige wet zal in België en in den Belgischen Congo den 1<sup>sten</sup> Januari 1909 verbindend zijn.

Gegeven te Laeken, den 24<sup>sten</sup> November 1908.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Colonies,*

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Koloniën,*

J. RENKIN.

---

(6)

TABLEAU I

---

CONGO BELGE

---

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

POUR L'EXERCICE 1909

---

## TABLEAU I.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS DU CONGO BELGE  
POUR L'EXERCICE 1909.

Articles.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	Montant des évaluations de recettes par article.
1	Taxes d'enregistrement et recettes cadastrales . . . . .	3,000 »
2	Vente et location de terres domaniales, coupes d'arbres, etc. . . . .	300,000 »
3	Douane { Droits de sortie . . . . . fr. 4,550,000 » Droits d'entrée, y compris les droits sur les alcools. 2,650,000 » }	7,200,000 »
4	Impositions directes et personnelles. . . . .	1,010,000 »
5	Taxes sur les coupes de bois pour l'alimentation des chaudières des vapeurs du Haut-Congo . . . . .	112,000 »
6	Recettes postales et télégraphiques (1) . . . . .	200,000 »
7	Taxes maritimes . . . . .	60,000 »
8	Recettes judiciaires . . . . .	30,000 »
9	Droits de chancellerie . . . . .	5,000 »
10	Transports et produit d'arrangements avec des Sociétés et divers . . . . .	5,723 211 »
11	Produit de licences . . . . .	60,000 »
12	Domaine national. Impôts en nature. . . . .	16,881 825 »
13	Exploitation des mines . . . . .	1,224,000 »
14	Produit de l'agriculture . . . . .	110,000 »
15	Produit de la Caisse spéciale du portefeuille . . . . .	2,350,000 »
16	Droits de patente de sociétés congolaises . . . . .	150,000 »
17	Recettes extraordinaires et accidentelles (2) . . . . .	675,000 »
		36,094,036 »

(1) Y compris les recettes provenant de la délivrance des permis de ports d'armes.

(2) Y compris les recettes provenant de la délivrance de permis de chasse à l'éléphant et autres recettes diverses non libellées au budget, notamment les intérêts  $5\frac{1}{4}\%$  nous revenant sur le Fonds de construction de la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga.

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 24 novembre 1908.

LÉOPOLD.

Par le Roi :  
Le Ministre des Colonies,  
J. RENKIN.

## LIJST I.

**BEGROOTING DER WEGEN EN MIDDELEN  
VAN DEN BELGISCHEN CONGO VOOR HET DIENSTJAAR 1909.**

Artikelen.	AANDUIDING DER OPBRENGSTEN.	Beloop en schattingen der ontvangsten per artikel.
1	Taksen van inschrijving en kadastraal inkómen . . . . . fr.	3,000 »
2	Verkoop en verhuring van staatsgronden, boomkappingen, enz. . . . .	300,000 »
3	Tol. . . . . $\left\{ \begin{array}{l} \text{Uitvoerrechten . . . . . fr. 4,550,000 } \\ \text{Invoerrechten, daarin begrepen de rechten op den} \\ \text{alkohol . . . . . 2,650,000 } \end{array} \right\}$	7,200,000 »
4	Rechtstreeksche en persoonlijke belastingen . . . . .	1,010,000 »
5	Taksen op houtkappingen voor de onderhouding der stoomketels der schepen van den Hoogen-Congo . . . . .	112,000 »
6	Inkomsten der posterijen en telegrafien (1) . . . . .	200,000 »
7	Zeevaart-taksen . . . . .	60,000 »
8	Rechterlijke inkomsten . . . . .	30,000 »
9	Rechten van kanselarij . . . . .	5,000 »
10	Vervoer en opbrengst der schikkingen met vennootschappen en verscheiden.	5,723,214 »
11	Opbrengsten van vergunning . . . . .	60,000 »
12	Staatsdomein. Belastingen in natuur. . . . .	16,881,825 »
13	Ontginning der mijnen . . . . .	1,224,000 »
14	Opbrengst van den landbouw . . . . .	110,000 »
15	Opbrengst der bijzondere « Portefeuille » kas . . . . .	2,350,000 »
16	Patentrechten der Congoleesche maatschappijen. . . . .	150,000 »
17	Buitengewone en toevallige inkomsten (2) . . . . .	675,000 »
		36,094,036 »

(1) Daarin begrepen de inkomsten voortkomende van 't afleveren der verloven om wapens te dragen.

(2) Daarin begrepen de inkomsten voortkomende van verloven op de olifantsjacht en andere verschillende inkomsten die niet in de begrooting vermeld zijn, namelijk de intresten  $3\frac{1}{4}\%$  welke ons toekomen op de bouwfondsen van de Vennootschap der ijzerenwegen van den Lagen-Congo naar Katanga.

Gezien en goedgekeurd om gebecht te worden aan Ons besluit  
van 24<sup>n</sup> November 1908.

LEOPOLD.

Van 's Konings wege :  
*De Minister van Koloniën,*  
J. RENKIN.

(10)

TABLEAU II

---

BUDGET DU CONGO BELGE

POUR L'EXERCICE 1909

---

## TABLEAU II.

## BUDGET DU CONGO BELGE POUR L'EXERCICE 1909.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>			
<b>A. — Intérieur.</b>			
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>			
<b>Service administratif d'Afrique.</b>			
1	Traitements et indemnités : Gouverneur général, Vice-Gouverneurs généraux, Inspecteurs d'État . . . . .	164,000 »	
2	Traitements et indemnités du personnel de l'Administration centrale à Boma et de l'Administration des districts. Frais de recrutement, de premier équipement et d'enseignement professionnel . . . . .	1,830,000 »	
3	Allocations de retraite au personnel de l'Administration centrale à Boma et de l'Administration des districts . . . . .	619,600 »	
4	Entretien du personnel, vivres et autres objets de consommation, salaires de noirs . . . . .	1.157,000 »	
5	Fournitures de bureau, instruments de précision, bibliothèque . . . . .	75,000 »	
6	Service des transports . . . . .	600,200 »	
7	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .	304,500 »	
8	Prêt et assurances . . . . .	112,000 »	
9	Droits d'entrée . . . . .	132,700 »	
			5,015,000
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>Force publique.</b>			
10	Traitements et indemnités du personnel blanc. Frais de recrutement, de premier équipement et d'enseignement professionnel . . . . .	1,635,000 »	
11	Personnel noir : Salaires :		
	a) payables en numéraire . . . . . fr. 180,000 »	} 1,112,300 »	
	b) payables en marchandises . . . . . 932,300 »		
12	Allocations de retraite au personnel de la Force publique . . . . .	407,000 »	
13	Entretien du personnel, vivres et autres objets de consommation . . . . .	959,400 »	
14	Transport et frais de recrutement et de rapatriement du personnel noir . . . . .	14,000 »	
15	Fortification de Shinkakasa, achat d'armes, de munitions et de rechanges. Outillage, matière d'entretien et de réparation . . . . .	270,000 »	
16	Habillement et équipement. Instruments de musique, registres, imprimés et divers . . . . .	400,000 »	
17	Service des transports . . . . .	878,200 »	
18	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .	266,750 »	
A REPORTER. . . . fr.			
		5,942,650 »	5,015,000 »

## LIJST II.

## BEGROOTING VAN DEN BELGISCHEM CONGO VOOR HET DIENSTJAAR 1909.

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>EERSTE AFDEELING. — GEWONE UITGAVEN.</b>			
<b>A. — Binnenbeheer.</b>			
<b>HOOFDSTUK EÉN.</b>			
<b>Bestuurdienst van Afrika.</b>			
1	Jaarwedden en vergoedingen : Algemeene Gouverneur, Algemeene Onder-Gouverneurs, Staatsopzichters . . . . .	164,000 »	
2	Jaarwedden en vergoedingen van 't personeel van 't Middenbeheer te Boma en van 't Bestuur der districten. Kosten van aanwerving, van eerste uitrusting en van Beroepsonderwijs . . . . .	1,850,000 »	
3	Toekenning van pensioenen aan 't personeel van 't Middenbeheer te Boma en van 't Bestuur der districten . . . . .	619,600 »	
4	Onderhoud van 't personeel, levensmiddelen en andere voorwerpen van verbruik, dagloon van zwarten. . . . .	1,157,000 »	
5	Bureelbehoefden, juiste werktuigen, boekenzaal . . . . .	75,000 »	
6	Vervoerdienst . . . . .	600,200 »	
7	Reiskosten van 't personeel van Afrika. . . . .	304,500 »	
8	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	112,000 »	
9	Invoerrechten. . . . .	132,700 »	
			5,015,000 »
<b>HOOFDSTUK II.</b>			
<b>Openbare Macht.</b>			
10	Wit personeel : Jaarwedden en vergoedingen voor kosten van aanwerving, eerste uitrusting en beroepsonderwijs . . . . .	1,635,000 »	
11	Zwart personeel : Dagloonen : a) betaalbaar in geld . . . . . fr. 180,000 » b) betaalbaar in koopwaren . . . . . 932,300 »	1,112,300 »	
12	Toekenning van pensioenen aan 't personeel der Openbare Macht . . . . .	407,000 »	
13	Onderhoud van 't personeel, levensmiddelen en andere voorwerpen van verbruik. . . . .	959,400 »	
14	Vervoer en kosten van aanwerving en terugkeer naar 't vaderland van 't zwart personeel . . . . .	14,000 »	
15	Versterking van Shinkakasa, aankoop van wapens, van oorlogsbehoefden en verwisselstukken. Gereedschap, voorwerpen van onderhoud en herstelling. . . . .	270,000 »	
16	Kleeding en uitrusting : Muziektuigen, registers, drukwerk en verscheiden . . . . .	400,000 »	
17	Vervoerdienst. . . . .	878,000 »	
18	Reiskosten van 't personeel van Afrika . . . . .	266,750 »	
			5,942,650 »
<b>OVER TE DRAGEN. . . . . fr.</b>		5,942,650 »	5,015,000 »

## BUDGET DU CONGO BELGE POUR L'EXERCICE 1909 (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	5,942,650 »	5,045,000 »
19	Frêt et assurances . . . . .	153,850 »	
20	Droits d'entrée . . . . .	285,100 »	
			6,381,600 »
	<b>CHAPITRE III.</b>		
	<b>Marine.</b>		
21	Traitements et indemnités du personnel blanc. Frais de recrutement, de premier équipement et d'enseignement professionnel . . . . .	700,800 »	
22	Personnel noir : Salaires :		
	a) payables en numéraire . . . . . fr. 143,500 »	} 199,250 »	
	b) payables en marchandises. . . . . 55,750 »		
23	Entretien du personnel, vivres et autres objets de consommation . . . . .	400,500 »	
24	Entretien des bateaux, rechanges et combustible. . . . .	320,300 »	
25	Service des transports. . . . .	225,000 »	
26	Frais de voyage du personnel d'Afrique. . . . .	125,750 »	
27	Frêt et assurances . . . . .	110,000 »	
28	Droits d'entrée . . . . .	42,150 »	
			2,123,750 »
	<b>CHAPITRE IV.</b>		
	<b>Navigation.</b>		
29	Personnel du commissariat maritime et du service hydrographique du Bas-Congo : Traitements et indemnités du personnel blanc. Frais de recrutement, de premier équipement et d'enseignement professionnel. Salaires des noirs . . . . .	73,000 »	
30	Entretien du personnel. . . . .	43,200 »	
31	Matériel et divers . . . . .	90,000 »	
32	Service des transports . . . . .	4,500 »	
33	Frais de voyage du personnel d'Afrique. . . . .	6,000 »	
34	Frêt et assurances . . . . .	3,000 »	
35	Droits d'entrée. . . . .	1,000 »	
			220,700 »
	<b>CHAPITRE V.</b>		
	<b>Hygiène.</b>		
36	Personnel blanc du service sanitaire : Traitements et indemnités. Frais d'enseignement professionnel . . . . .	346,000 »	
37	Personnel noir : Salaires :		
	a) payables en numéraire . . . . . fr. 6,000 »	} 10,500 »	
	b) payables en marchandises . . . . . 4,500 »		
	A REPORTER. . . . . fr.	386,500 »	13,741,050 »

## BEGROOTING VAN DEN BELGISCHEN CONGO VOOR HET DIENSTJ. 1909 (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
	OVERDRACHT. . . . . fr.	5,942,650 »	5,015,000 »
19	Scheepsvracht en Verzekeringen . . . . .	153,850 »	
20	Invoerrechten . . . . .	285,100 »	
			6,381,600 »
	<b>HOOFDSTUK III.</b>		
	<b>Zeewezen.</b>		
21	Jaarwedden en vergoedingen van 't wit personeel. Kosten van aanwerving, van eerste uitrusting en van beroepsonderwijs . . . . .	700,800 »	
22	Zwart personeel : Dagloonen :		
	a) betaalbaar in geld . . . . . fr. 143,500 »	499,250 »	
	b) betaalbaar in koopwaren . . . . . 55,750 »		
23	Onderhoud van 't personeel, levensmiddelen en andere voorwerpen van verbruik . . . . .	400,500 »	
24	Onderhoud der schepen, verwisselstukken en brandstof . . . . .	320,300 »	
25	Vervoerdienst . . . . .	223,000 »	
26	Reiskosten van 't personeel van Afrika . . . . .	123,750 »	
27	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	110,000 »	
28	Invoerrechten . . . . .	42,150 »	
			2,123,750 »
	<b>HOOFDSTUK IV.</b>		
	<b>Scheepvaart.</b>		
29	Personeel van 't Zeekantoor en van den waterkundigen dienst van den Lagen-Congo : Jaarwedden en vergoedingen van 't wit personeel. Kosten van aanwerving, van eerste uitrusting en van beroepsonderwijs. Dagloon van zwarten . . . . .	73,000 »	
30	Onderhoud van 't personeel . . . . .	43,200 »	
31	Materieel en verscheiden . . . . .	90,000 »	
32	Vervoerdienst . . . . .	4,500 »	
33	Reiskosten van 't personeel van Afrika . . . . .	6,000 »	
34	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	3,000 »	
35	Invoerrechten . . . . .	1,000 »	
			220,700 »
	<b>HOOFDSTUK V.</b>		
	<b>Gezondheidsleer.</b>		
36	Wit personeel van den Gezondheidsdienst : Jaarwedden en vergoedingen. Kosten van beroepsonderwijs. . . . .	346,000 »	
37	Zwart personeel . Dagloonen :		
	a) betaalbaar in geld . . . . . fr. 6,000 »	10,500 »	
	b) betaalbaar in koopwaren . . . . . 4,500 »		
	OVER TE DRAGEN. . . . . fr.	356,500 »	13,741,050 »

## BUDGET DU CONGO BELGE POUR L'EXERCICE 1909 (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT . . . fr.	356,500 »	13,741,050 »
38	Entretien du personnel, vivres et autres objets de consommation . . . . .	75,600 »	
39	Médicaments et instruments de chirurgie . . . . .	186,700 »	
40	Service des transports . . . . .	23,950 »	
41	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .	24,000 »	
42	Fret et assurances . . . . .	9 700 »	
43	Droits d'entrée . . . . .	24,600 »	
			701,050 »
	<b>CHAPITRE VI.</b>		
	<b>Travaux publics.</b>		
44	Traitements et indemnités du personnel blanc chargé de l'entretien des bâtiments et constructions de l'Etat, des télégraphes et téléphones, des routes automobiles et des travaux publics divers. Frais de recrutement et de premier équipement. Enseignement professionnel . . . . .	100,000 »	
45	Personnel noir : Salaires :		
	a) payables en numéraire . . . . . fr. 77,360 »	140,000 »	
	b) payables en marchandises . . . . . 62,640 »		
46	Entretien du personnel des travaux publics, vivres et autres objets de consommation.	108,000 »	
47	Matériaux et outils d'Europe pour l'entretien et l'exécution des travaux de l'État . .	78,290 »	
48	Mobilier . . . . .	130,200 »	
49	Service des transports . . . . .	64,200 »	
50	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .	12,500 »	
51	Fret et assurances . . . . .	42,500 »	
52	Droits d'entrée . . . . .	20,000 »	
			695,690 »
	<b>B. — Finances, Agriculture et Mines.</b>		
	<b>CHAPITRE VII.</b>		
	<b>Douane, impôts et cadastre.</b>		
53	Traitements et indemnités du personnel. Frais de recrutement, de premier équipement et d'enseignement professionnel . . . . .	544,100 »	
54	Allocations de retraite . . . . .	88,000 »	
55	Entretien du personnel . . . . .	387,115 »	
56	Fournitures de bureau, instruments de précision, matériel . . . . .	27,325 »	
57	Service des transports . . . . .	100,000 »	
58	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .	81,760 »	
	A REPORTER . . . fr.	1,228,300 »	15,137,790 »

## BEGROOTING VAN DEN BELGISCHEN CONGO VOOR HET DIENSTJ. 1909 (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	OVERDRACHT. . . . . fr.	356,500 »	13,741,050 »
38	Onderhoud van 't personeel, levensmiddelen en andere voorwerpen van verbruik . . . . .	75,600 »	
39	Geneesmiddelen en heelkundige werktuigen . . . . .	186,700 »	
40	Vervoerdienst. . . . .	23,950 »	
41	Reiskosten van 't personeel van Afrika . . . . .	24,000 »	
42	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	9,700 »	
43	Invoerrechten . . . . .	24,600 »	
	<b>HOOFDSTUK VI</b> <b>Openbare Werken.</b>		701,050 »
44	Wit personeel belast met het onderhoud der gebouwen en bouwwerken van den Staat, der telegrafen en telefonen, der wegen voor automobielen en der verschillende Openbare Werken. Jaarwedden en vergoedingen. Kosten van aanwerving en van eerste uitrusting. Beroepsonderwijs . . . . .	100,000 »	
45	Zwart personeel : dagloonen . . . . .		
	a) betaalbaar in geld . . . . . fr. 77,360 »	140,000 »	
	b) betaalbaar in koopwaren . . . . . 62,640 »		
46	Onderhoud van 't personeel der Openbare Werken, levensmiddelen en andere voorwerpen van verbruik . . . . .	108,000 »	
47	Materiëel en gereedschap van Europa voor den onderhoud en de uitvoering der staatswerken . . . . .	78,290 »	
48	Huisraad . . . . .	130,200 »	
49	Vervoerdienst. . . . .	64,200 »	
50	Reiskosten van 't personeel van Afrika . . . . .	12,500 »	
51	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	42,500 »	
52	Invoerrechten. . . . .	20,000 »	
	<b>B. — Financien, Landbouw en Mijnen.</b>		695,690 »
	<b>HOOFDSTUK VII.</b> <b>Totwezen, belastingen en kadaster.</b>		
53	Jaarwedden en vergoedingen van 't personeel. Kosten van aanwerving, van eerste uitrusting en van beroepsonderwijs . . . . .	544,100 »	
54	Toekenningen van pensioenen . . . . .	88,000 »	
55	Onderhoud van 't personeel . . . . .	387,115 »	
56	Bureelbehoeften, juiste werktuigen, materiëel . . . . .	27,325 »	
57	Vervoerdienst. . . . .	100,000 »	
58	Reiskosten van 't personeel van Afrika . . . . .	81,760 »	
	OVER TE DRAGEN. . . . . fr.	1,228,300 »	15,137,790 »

## BUDGET DU CONGO BELGE POUR L'EXERCICE 1909 (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	1,228,300 »	15,137,790 »
59	Fret et assurances . . . . .	4,200 »	
60	Droits d'entrée . . . . .	4,500 »	
	<b>CHAPITRE VIII.</b> <b>Agriculture.</b>		1,237,000 »
61	Traitements et indemnités du personnel blanc. Frais de recrutement, de premier équipement et d'enseignement professionnel . . . . .	543,260 »	
62	Personnel noir : Salaires :		
	a) payables en numéraires . . . . . fr. 110,750 »	348,980 »	
	b) payables en marchandises . . . . . 238,230 »		
63	Entretien du personnel, vivres et autres objets de consommation . . . . .	504,100 »	
64	Imprimés et fournitures de bureau . . . . .	6,000 »	
65	Semences, outils et divers . . . . .	150,000 »	
66	Entretien et développement de troupeaux . . . . .	65,000 »	
67	Service des transports . . . . .	505,400 »	
68	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .	99,500 »	
69	Fret et assurances . . . . .	88,150 »	
70	Droits d'entrée . . . . .	72,440 »	
	<b>CHAPITRE IX.</b> <b>Mines.</b>		2,384,800 »
71	Traitements et indemnités du personnel blanc. Frais de recrutement, de premier équipement et d'enseignement professionnel . . . . .	293,200 »	
72	Personnel noir : Salaires payables en marchandises . . . . .	47,040 »	
73	Entretien du personnel, vivres et autres objets de consommation . . . . .	135,900 »	
74	Imprimés et fournitures de bureau . . . . .	2,000 »	
75	Outillage, matériel, médicaments et divers . . . . .	37,500 »	
76	Service des transports . . . . .	260,000 »	
77	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .	64,200 »	
78	Fret et assurances . . . . .	26,600 »	
79	Droits d'entrée . . . . .	20,000 »	
	<b>CHAPITRE X.</b> <b>Impôts en nature et exploitation du Domaine.</b>		886,440 »
80	Rémunération aux indigènes et dépenses diverses . . . . .	2,877,500 »	
81	Service des transports . . . . .	1,758,025 »	
	A REPORTER. . . . . fr.	4,635,525 »	19,646,030 »

## BEGROOTING VAN DEN BELGISCHEN CONGO VOOR HET DIENSTJ. 1909 (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	OVERDRACHT. . . . . fr.	1,228,300 »	15,137,790 »
59	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	4,200 »	
60	Invoerrechten . . . . .	4,500 »	
			1,237,000 »
	<b>HOOFDSTUK VIII.</b>		
	<b>Landbouw.</b>		
61	Jaarwedden en vergoedingen van 't wit personeel. Kosten van aanwerving, van eerste uitrusting en van beroepsonderwijs . . . . .	545,260 »	
62	Zwart personeel : dagloonen :		
	a) betaalbaar in geld . . . . . fr. 410,750 »	348,980 »	
	b) betaalbaar in koopwaren . . . . . 238,230 »		
63	Onderhoud van 't personeel, levensmiddelen en andere voorwerpen van verbruik . . . . .	504,100 »	
64	Drukwerk en bureelbehoefden . . . . .	6,000 »	
65	Zaaizaad, gereedschap en verscheiden . . . . .	150,000 »	
66	Onderhoud en vergrooting der kudden . . . . .	65,000 »	
67	Vervoerdienst. . . . .	305,400 »	
68	Reiskosten van 't personeel van Afrika . . . . .	99,500 »	
69	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	88,150 »	
70	Invoerrechten . . . . .	72,410 »	
			2,384,800 »
	<b>HOOFDSTUK IX.</b>		
	<b>Mijnen.</b>		
71	Jaarwedden en vergoedingen van 't wit personeel. Kosten van aanwerving, van eerste uitrusting en van beroepsonderwijs . . . . .	293,200 »	
72	Zwart personeel : dagloonen betaalbaar in koopwaren . . . . .	47,040 »	
73	Onderhoud van 't personeel, levensmiddelen en andere voorwerpen van verbruik . . . . .	135,900 »	
74	Drukwerk en bureelbehoefden . . . . .	2,000 »	
75	Gereedschap, materieel, geneesmiddelen en verscheiden . . . . .	37,500 »	
76	Vervoerdienst. . . . .	260,000 »	
77	Reiskosten van 't personeel van Afrika . . . . .	64,200 »	
78	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	26,600 »	
79	Invoerrechten . . . . .	20,000 »	
			886,440 »
	<b>HOOFDSTUK X.</b>		
	<b>Belastingen in natuur en ontginning van het Domeln.</b>		
80	Vergelding aan de inboorlingen en verschillende uitgaven . . . . .	2,877,500 »	
81	Vervoerdienst. . . . .	1,758,025 »	
	OVER TE DRAGEN. . . . . fr.	4,635,525 »	19,646,030 »

## BUDGET DU CONGO BELGE POUR L'EXERCICE 1909 (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
	REPORT. . . . fr.	4,633,525 »	19,646,030 »
82	Fret et assurances . . . . .	336,400 »	
83	Droits d'entrée et droits de sortie . . . . .	1,915,150 »	
			6,887,075 »
	<b>C. — Postes et télégraphes.</b>		
	CHAPITRE XI.		
	Postes et télégraphes.		
84	Traitements et indemnités du personnel des bureaux de poste et télégraphiques. (Le service est fait en partie par des agents de l'Administration de l'Intérieur et des Finances) . . . . .	92,500 »	
85	Allocations de retraite. . . . .	17,500 »	
86	Entretien du personnel postal et télégraphique . . . . .	60,000 »	
87	Transport des correspondances et matériel postal. . . . .	25,000 »	
88	Service des mandats-poste . . . . .	1,000 »	
89	Service des transports. . . . .	3,500 »	
90	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .	10,000 »	
91	Fret et assurances . . . . .	2,000 »	
92	Droits d'entrée . . . . .	1,500 »	
			213,000 »
	<b>D. — Justice, Cultes, Instruction publique.</b>		
	CHAPITRE XII.		
	Justice.		
93	Traitements et indemnités du personnel, frais de premier équipement et d'enseignement professionnel . . . . .	671,300 »	
94	Allocations de retraite. . . . .	136,000 »	
95	Interprètes et frais divers de justice . . . . .	130,000 »	
96	Police et prisons . . . . .	250,000 »	
97	Entretien du personnel judiciaire . . . . .	325,000 »	
98	Service des transports. . . . .	65,500 »	
99	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .	75,000 »	
100	Fret et assurances . . . . .	2,500 »	
101	Droits d'entrée . . . . .	4,000 »	
			1,659,300 »
	A REPORTER. . . . fr.		28,405,405 »

## BEGROOTING VAN DEN BELGISCHEM CONGO VOOR HET DIENST. 1909 (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	OVERDRACHT. . . . . fr.	4,633,525 »	19,646,030 »
82	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	336,400 »	
83	Invoerrechten en uitvoerrechten . . . . .	1,915,150 »	
			6,887,075 »
	<b>C. — Posterijen en telegrafien.</b>		
	HOOFDSTUK XI.		
	Posterijen en telegrafien.		
84	Jaarwedden en vergoedingen van het personeel der post- en telegraafbureeuen. (De dienst wordt ten deele door de agenten van het Binnenbeheer en die der Financiën gedaan.) . . . . .	92,500 »	
85	Toekenningen van pensioenen. . . . .	17,500 »	
86	Onderhoud van 't personeel der posterijen en telegrafien . . . . .	60,000 »	
87	Vervoer der briefwisseling en postmaterieel. . . . .	25,000 »	
88	Dienst der postmandaten . . . . .	1,000 »	
89	Vervoerdienst. . . . .	3,500 »	
90	Reiskosten van 't personeel van Afrika . . . . .	10,000 »	
91	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	2,000 »	
92	Invoerrechten . . . . .	1,500 »	
			213,000 »
	<b>D. — Gerecht, Eeredienst, Openbaar onderwijs.</b>		
	HOOFDSTUK XII.		
	Gerecht.		
93	Jaarwedden en vergoedingen van het personeel, kosten van eerste uitrusting en van beroepsonderwijs. . . . .	671,300 »	
94	Toekenningen van pensioenen . . . . .	136,000 »	
95	Taalmannen en verschillende gerechtskosten . . . . .	130,000 »	
96	Politie en gevangenen . . . . .	250,000 »	
97	Onderhoud van het rechterlijk personeel. . . . .	325,000 »	
98	Vervoerdienst . . . . .	65,500 »	
99	Reiskosten van 't personeel van Afrika . . . . .	75,000 »	
100	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	2,500 »	
101	Invoerrechten. . . . .	4,000 »	
			1,659,300 »
	OVER TE DRAGEN. . . . . fr.		28,405,405 »

## BUDGET DU CONGO BELGE POUR L'EXERCICE 1909 (SUITE)

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.		28,408,405 »
	<b>CHAPITRE XIII.</b>		
	<b>Cultes.</b>		
102	Subsides aux missionnaires et divers. . . . .	520,000 »	520,000 »
	<b>CHAPITRE XIV.</b>		
	<b>Instruction publique.</b>		
103	Etablissements d'instruction. — Entretien. — Habillement. — Médicaments. — Matériel. — Mobilier. — Fournitures classiques et divers. . . . .	77,400 »	
104	Service des transports. . . . .	3,500 »	
105	Fret et assurances . . . . .	4,700 »	
106	Droits d'entrée . . . . .	4,200 »	89,800 »
	<b>E. — Dépenses relatives au service d'Europe.</b>		
	<b>CHAPITRE XV.</b>		
	<b>Dépenses diverses.</b>		
107	Allocations aux membres, secrétaire et secrétaire adjoint du Conseil colonial et dépenses diverses . . . . .	40,000 »	
108	Traitements des consuls et indemnités de disponibilité à des fonctionnaires et employés démissionnaires par suite de suppression d'emploi . . . . .	90,491 »	
109	Traitements, pensions et secours alloués à certains anciens agents des services d'Afrique ou à leurs veuves . . . . .	9,490 »	
110	Indemnités annuelles des médecins agréés, chargés d'examiner les candidats destinés aux services d'Afrique. Rémunération du Secrétaire comptable de l'Institut carto- graphique militaire, chargé des comptes des officiers belges en mission au Congo. Rémunération au Commandant de l'Ecole régimentaire de Wavre, chargé de l'économat et de l'instruction militaire des sous-officiers étrangers destinés aux services d'Afrique . . . . .	9,500 »	
111	Publication du <i>Bulletin de colonisation comparée</i> . . . . .	10,000 »	
112	Subventions à l'Association congolaise et africaine de la Croix Rouge . . . . .	8,000 »	
113	Subvention à la Villa coloniale . . . . .	15,000 »	
114	Obligations énumérées à l'annexe 2 de l'acte additionnel au traité de cession de l'Etat Indépendant du Congo à la Belgique . . . . .	720,000 »	
115	Musée de Tervueren : acquisitions de collections et d'œuvres d'art. Entretien des collections. Travaux photographiques, matériel et fournitures pour photographie, fournitures de bureau. Matériel et dépenses diverses. . . . .	100,000 »	1,002,481 »
	<b>CHAPITRE XVI.</b>		
	<b>Service de la Caisse d'épargne, des intérêts des emprunts et des capitaux garantis.</b>		
116	Intérêts de la dette consolidée et des capitaux de la Caisse d'épargne . . . . .	3,995,885 »	
	A REPORTER . . . . . fr.	3,995,885 »	30,017,686 »

## BEGROOTING VAN DEN BELGISCHEM CONGO VOOR HET DIENSTJ. 1909 (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	OVERDRACHT. . . fr.		28,408,405 »
	<b>HOOFDSTUK XIII.</b>		
	<b>Eerediensten.</b>		
402	Toelagen aan de zendelingen en verscheiden . . . . .	520,000 »	520,000 »
	<b>HOOFDSTUK XIV.</b>		
	<b>Openbaar onderwijs.</b>		
403	Onderwijsgestichten. — Onderhoud. — Kleding. — Geneesmiddelen. — Materiëel. — Huisraad. — Schoolbehoefden en verscheiden . . . . .	77,400 »	
404	Vervoerdienst . . . . .	3,500 »	
405	Scheepsvracht en verzekeringen . . . . .	4,700 »	
406	Invoerrechten . . . . .	4,200 »	89,800 »
	<b>E. — Uitgaven betreffende de diensten van Europa.</b>		
	<b>HOOFDSTUK XV.</b>		
	<b>Vershillende uitgaven.</b>		
407	Toekenningen aan de leden, sekretaris en toegevoegd sekretaris van den kolonialen Raad en vershillende uitgaven . . . . .	40,000 »	
408	Jaarwedden der consuls en vergoedingen voor beschikbaarheid, aan de ambtenaars en beambten, ontslaggevend ten gevolge van ambtsafschaffing . . . . .	90,491 »	
409	Jaarwedden, pensioenen en hulp gelden, aan zekere oude agenten der diensten van Afrika of aan hunne weduwen verleend . . . . .	9,490 »	
410	Jaarlijksche vergoedingen der aangenomen geneesheeren, belast met de kandidaten te onderzoeken, bestemd tot de diensten van Afrika. Vergelding aan den sekretaris-rekenplichtige van het Krijgs-Kaartengesticht, belast met de rekeningen der Belgische officieren, op zending in Congo. Vergelding aan den Bevelhebber der regimentschool van Waver, belast met het huisbeleid en de krijgsonderrioting der vreemde onder-officieren, bestemd tot de diensten van Afrika. . . . .	9,500 »	
411	Uitgave van het <i>Blad van vergelijkend koloniedren</i> . . . . .	10,000 »	
412	Bijdrage aan de Congoleesche en Afrikaansche Vereeniging van het Rood Kruis . . . . .	8,000 »	
413	Bijdrage aan het koloniaal Buitengoed . . . . .	15,000 »	
414	Verplichtingen opgesomd in aanhangsel 2 der bijgevoegde akte aan het verdrag van afstand van den Onafhankelijken Congostaat aan België. . . . .	720,000 »	
415	Museum van Tervueren. Aankoop van verzamelingen en kunstwerken. Onderhoud der verzamelingen. Werken van lichtteekening, materiëel en behoeften voor lichtteekening. Bureaubehoefden, Materiëel en vershillende uitgaven . . . . .	100,000 »	1,002,481 »
	<b>HOOFDSTUK XVI.</b>		
	<b>Dienst der Spaarkas, der Interesten der leeningen en der waargborgde kapitalen.</b>		
416	Interesten der gevestigde schuld en der kapitalen der Spaarkas . . . . .	3,995,885 »	
	OVER TE DRAGEN. . . fr.	3,995,885 »	30,017,686 »

## BUDGET DU CONGO BELGE POUR L'EXERCICE 1909 (SUITE).

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT . . . . . fr.	3,995,885 »	30,017,686 »
117	Intérêts de la dette flottante et des capitaux à émettre au cours de 1909. Frais de la dette émise pendant l'année 1908 et à émettre en 1909. Annuités. ( <i>Credit non limitatif.</i> ) . . . . .	1,220,465 »	
118	Garantie de capitaux. ( <i>Credit non limitatif.</i> ) . . . . .	700,000 »	5,916,350 »
<b>CHAPITRE XVII.</b>			
<b>Dépenses imprévues.</b>			
119	Secours à accorder à des agents d'Afrique, à leurs veuves ou enfants ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles d'agents décédés qui se trouvent dans une position malheureuse. . . . .	10,000 »	
120	Dépenses imprévues des divers services. . . . .	150,000 »	160,000 »
TOTAL des dépenses ordinaires . . . . . fr			36,094,036 »
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.</b>			
<b>CHAPITRE XVIII.</b>			
<b>Services divers.</b>			
121	Augmentation du portefeuille : Participation de l'Etat dans le capital de diverses Sociétés . . . . .	844,250 »	
122	Amenagement et ameublement du Musée de Tervuèren et de ses dépendances . . .	500,000 »	
123	Annuités diverses (Service d'Afrique). Missions de délimitation et divers . . . . .	1,472,950 »	
124	Première annuité du fonds spécial de 50,000,000 de francs créé par le troisième paragraphe de l'article 4 de l'acte additionnel au traité de cession du Congo à la Belgique . . . . .	3,800,000 »	
125	Mission de prospection. — Solde du coût de la drague de Kilo et des frais de transports et des droits d'entrée . . . . .	286,100 »	
126	Achat de bateaux et matériel de réfection . . . . .	221,000 »	
127	Construction et ameublement de bâtiments pour le logement des magistrats et de fonctionnaires du service des impôts et du cadastre. — Matériaux de construction divers. Matériel et outillage pour la batterie de Shinkakasa, télégraphe, téléphone, routes pour automobiles. Achat de camions et accessoires. Traitements et entretien du personnel blanc — Salaires et entretien du personnel noir occupé à ces travaux. Frais de transports, frais de voyage, fret et droits d'entrée, etc. . . . .	1,299,000 »	8,423,300 »
TOTAL GÉNÉRAL DU BUDGET DU CONGO BELGE . . . . . fr.			44,517,336 »

## BEGROOTING VAN DEN BELGISCHEN CONGO VOOR HET DIENSTJ. 1909 (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk
	OVERDRACHT. . . . . fr.	3,995,885 »	30,017,686 »
117	Intresten der vlottende schuld en der kapitalen in den loop van 1909 in omloop te brengen. Kosten der schuld in 't jaar 1908 uitgebracht en in 1909 uit te brengen. Annuïteiten. (Onbegrensd krediet). . . . .	1,220,465 »	
118	Waarborg der kapitalen. (Onbegrensd krediet) . . . . .	700,000 »	
			5,916,350 »
	<b>HOOFDSTUK XVII.</b>		
	<b>Onvoorziene uitgaven.</b>		
119	Hulpgelden te verleen en aan agenten van Afrika, aan hunne weduwen of kinderen, of aan de leden hunner familie wier steun zij waren, en die zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden. Hulpgelden voor kosten van laatste ziekte en begrafenis, aan de familie der afgestorven agenten, die zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden . . . . .	40,000 »	
120	Onvoorziene uitgaven der verschillende diensten. . . . .	150,000 »	
			160,000 »
	TOTAAL der gewone uitgaven. . . . . fr.	. . . . .	36,094,036 »
	<b>TWEEDE AFDEELING. — BUITENGEWOON UITGAVEN.</b>		
	<b>HOOFDSTUK XVIII.</b>		
	<b>Verskillende diensten.</b>		
121	Vermeerdering van de « Portefeuille ». Deelneming van den Staat aan het kapitaal van verschillende vennootschappen . . . . .	844,250 »	
122	Huisraad voor 't Museum van Tervueren en zijner aanhoorigheden, begin der Wereldschool . . . . .	500,000 »	
123	Verskillende annuïteiten (Dienst van Afrika). Zendingen voor grensbepaling en verscheiden. . . . .	1,472,950 »	
124	Eerste jaarlijksche korting van het bijzonder fonds van 50,000,000 frank, verwekt door § 3 van artikel 4 der bijgevoegde akte aan het afstandsverdrag van den Congo aan België . . . . .	3,800,000 »	
125	Zending van prospectie. Vereffening der kosten van het baggertuig van Kilo, der vervoerkosten en der invoerrechten . . . . .	286,100 »	
126	Aankoop van schepen en herstellingsmaterieel. . . . .	221,000 »	
127	Bouw en huisraad van gebouwen voor de herberging der wethouders en der ambtenaars van den dienst der belastingen en 't kadaster. Verschillend bouwmaterieel. Materieel en tuig voor de batterij van Shinkakasa, telegraaf, telefoon, wegen voor automobielen. Aankoop van wagens en bijhoorigheden. Jaarwedde en onderhoud van het wit personeel; dagloon en onderhoud van het zwart personeel aan deze werken gebezigd. Vervoerkosten. Reiskosten. Scheepsvracht en invoerrechten, enz. . . . .	1,229,000 »	
			8,423,300 »
	ALGEMEEN TOTAAL VAN DE BEGROOTING VAN DEN BELGISCHEN CONGO. . . . . fr.	. . . . .	44,517,336 »

## BUDGET DU CONGO BELGE POUR L'EXERCICE 1909 (SUITE).

<b>OBSERVATIONS.</b>		
	-----	
	Pour la liquidation des dépenses, les sommes comprises aux articles 6, 17, 25, 32, 40, 49, 57, 67, 76, 81, 89, 98 et 104 seront considérés comme formant un article unique :	
128	<b>Service des transports</b> . . . . .	fr. 4,491,975 »
	Celles comprises aux articles 7, 18, 26, 33, 41, 50, 58, 68, 77, 90 et 99 formeront l'article :	
129	<b>Frais de voyage</b> (entre l'Afrique et l'Europe) de . . . . .	1,069,960 »
	Celles comprises aux articles 8, 19, 27, 34, 42, 51, 59, 69, 78, 82, 91, 100 et 105 formeront l'article :	
130	<b>Fret et assurances, de</b> . . . . .	895,600 »
	Celles comprises aux articles : 9, 20, 28, 35, 43, 52, 60, 70, 79, 83, 92, 101 et 106 formeront l'article :	
131	<b>Douane (Droits d'entré et de sortie) de</b> . . . . .	2,527,310 »
	Et les sommes indiquées aux articles : 4, 11b, 13, 22b, 23, 30, 37b, 38, 45b, 46, 55, 62b, 63, 72b, 73, 86 et 97 formeront un article unique :	
132	<b>Vivres payables en numéraire et en marchandises et salaires payables en marchandises pour un crédit global de</b> . . . . .	5,496,275 »

Vu et arrêté pour être annexé à Notre arrêté  
du 24 novembre 1908.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Colonies,*

**J. RENKIN.**

## BEGROOTING VAN DEN BELGISCHEN CONGO VOOR HET DIENSTJ. 1909 (VERVOLG).

<b>AANMERKINGEN.</b>		
	Voor de afrekening der uitgaven, zullen de sommen, die men verstaat onder de artikelen 6, 17, 25, 32, 40, 49, 57, 67, 76, 84, 89, 98 en 104 aanzien worden als vormende één enkel artikel :	
128	Vervoerdienst . . . . . fr.	4,491,975 »
	Deze, verstaan onder de artikelen 7, 18, 26, 39, 41, 50, 58, 68, 77, 90 en 99 zullen het artikel vormen :	
129	Reiskosten (tusschen Afrika en Europa), van . . . . .	1,069,960 »
	Deze, verstaan onder de artikelen 8, 19, 27, 34, 42, 51, 59, 69, 78, 82, 91, 100 en 103 zullen het artikel vormen :	
130	Scheepsvracht en verzekeringen, van . . . . .	895,600. »
	Deze, verstaan onder de artikelen : 9, 20, 28, 35, 43, 52, 60, 70, 79, 83, 92, 101 en 106 zullen het artikel vormen :	
131	Tolwezen (Invoer- en uitvoerrechten), van . . . . .	2,527,310 »
	En de sommen aangeduid door de artikelen 4, 11b, 13, 22b, 23, 30, 37b, 38, 45b, 46, 55, 62b, 63, 72b, 73, 86 en 97 zullen een eenig artikel vormen :	
132	Levensmiddelen betaalbaar in geld en in koopwaren en dagloonen betaalbaar in koopwaren tot een totaal krediet van . . . . .	5,496,275 »

Gezien en besloten om gehecht te worden aan Ons besluit  
van 24 November 1908.

LEOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Coloniën,*

RENKIN.

(28)

(29)

( ANNEXE AU N° 15. )

---

# **Chambre des Représentants.**

---

---

DÉVELOPPEMENTS

DU

**BUDGET DU CONGO BELGE**

POUR L'EXERCICE 1909

---

(30)

## VOIES ET MOYENS.

DÉVELOPPEMENT DES ÉVALUATIONS DE RECETTES  
POUR 1909.

Articles du Budget.	Littéra des recettes.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS proposées pour l'exercice 1909.
1		Taxes d'enregistrement et recettes cadastrales . . . . .	3,000 »
2		<i>Vente et location de terres domaniales, coupes d'arbres, etc. :</i> Recette évaluée sur la base des évaluations de 1908 et en tablant sur une majoration de 150,000 francs en 1909 provenant de ventes et de locations de terres . . . . .	300,000 »
3		<i>Douane :</i>	
		1 <sup>o</sup> Droits de sortie . . . . .	4,550,000 »
	a.	Droits de sortie . . . . . fr. 3,250,000 »	
	b.	Amendes et produit des confiscations en matière de droits de sortie . . . . . fr. 5,000 »	
	c.	Redevance domaniale sur le caoutchouc . . . . . 300,000 »	
	d.	Taxe supplémentaire sur le caoutchouc. . . . . 995,000 »	
		2 <sup>o</sup> Droits d'entrée, y compris les droits sur les alcools . . . . .	2,650,000 »
	a.	Droits d'entrée sur les alcools . . . . . fr. 325,000 »	
	b.	Droits d'entrée sur les autres marchandises . . . . . 2,321,000 »	
	c.	Amendes et produit des confiscations en matière de droits d'entrée . . . . . fr. 2,500 »	
	d.	Droits de magasin. . . . . 1,500 »	
4		<i>Impositions directes et personnelles. . . . .</i>	1,010,000 »
	a.	Produit de l'impôt (montant des rôles des impositions de 1908) . . . . . fr. 510,000 »	
	b.	Patente spéciale des agents de commerce . . . . . 15,000 »	
	c.	Produit des amendes . . . . . 1,000 »	
	d.	Produit des prestations en numéraire (cette somme sera vraisemblablement dépassée en 1909) . . . . . fr. 484,000 »	
5		<i>Taxes sur les coupes de bois pour l'alimentation des chaudières des vapeurs du Haut-Congo. . . . .</i>	112,000 »
		Montant approximatif des recettes de 1908 pour cet objet.	
6		<i>Recettes postales et télégraphiques . . . . .</i>	200,000 »
	a.	Produit des postes . . . . . fr. 160,000 »	
	b.	Recettes télégraphiques . . . . . 30,000 »	
	c.	Produit de la délivrance de permis de ports d'armes . . . . . 1,000 »	
		A REPORTER. . . . fr	8,825,000 »

**DÉVELOPPEMENT DES ÉVALUATIONS DE RECETTES  
POUR 1909.**

Articles du Budget.	Littéra des recettes.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS proposées pour l'exercice 1909.
		REPORT. . . . fr.	8,825,000 »
7		<i>Taxes maritimes</i> . . . . .	60,000 »
	a.	Taxe de navigation.	
	b.	Taxe de pilotage.	
8		<i>Recettes judiciaires</i> . . . . .	30,000 »
	a.	Amendes judiciaires . . . . . fr. 14,000 »	
	b.	Frais de justice acquis à l'État . . . . . 8,000 »	
	c.	Droit proportionnel de 4 % sur les sommes adjugées aux parties civiles . . . . . 3,000 »	
	d.	Produits de confiscations prononcées par les tribunaux. . . . . 2,000 »	
	e.	Autres recettes provenant de l'administration de la justice. . . . . 3,000 »	
9		<i>Droits de chancellerie</i> . . . . .	5,000 »
	a.	Délivrance de passeports, certificats de vie, visa et légalisation de signatures et de documents . . . . . fr. 1,000 »	
	b.	Taxe sur les brevets et dépôts d'actes (Sociétés, etc.) . . . . . 2,500 »	
	c.	Frais d'actes notariés . . . . . 600 »	
	d.	Délivrance d'extraits d'actes de l'État civil . . . . . 400 »	
	e.	Visa de la patente spéciale ou de la pièce d'identité établie par les ordonnances du 29 août 1896 et du 25 février 1898. . . . . 200 »	
	f.	Autres recettes . . . . . 200 »	
10		<i>Transports et produit d'arrangements avec des Sociétés et divers.</i> . . . .	5,723,211 »
	a.	Remboursement de transports par chemin de fer . . . fr. 100,000 »	
	b.	Transports par bateaux . . . . . 1,880,000 »	
	c.	Frais de cabine et d'entretien à bord des vapeurs de l'État. . . . . 150,000 »	
	d.	Transports par chariot ou par caravanes pour compte de tiers. . . . . 20,000 »	
	e.	Frais de séjour dans les stations . . . . . 100,000 »	
	f.	Frais de remorquage. . . . . 5,000 »	
	g.	Usage du raccordement de Léo-Gare à Léo-Quai (voie ferrée) . . . . . 2,000 »	
	h.	Main-d'œuvre et matériaux divers fournis par les ateliers de l'État . . . . . 50,000 »	
	i.	Produit des services publics de l'État (enlèvement de vidanges, distribution d'eau, frais d'inhumation, etc. . . . . 20,000 »	
		A REPORTER. . . . fr.	14,643,211 »

**DÉVELOPPEMENT DES ÉVALUATIONS DE RECETTES  
POUR 1909.**

Articles du Budget.	Littéra des recettes.	DÉSIGNATION DES PRODUITS	ÉVALUATIONS proposées pour l'exercice 1909.
		REPORT. . . fr.	14,643,211 »
	j.	Frais d'emmagasinage et de manipulation de colis . . fr. 25,000 »	
	k.	Produit d'arrangements avec des Sociétés. . . . . 1,000,000 »	
	l.	Remboursement d'avances faites à des agents de l'État (reli- quats de compte, etc.) . . . . . 150,000 »	
	m.	Remboursement d'avances faites à des agents (reliquats de successions) . . . . . 50,000 »	
	n.	Produit de la vente des quantités d'ivoire ne provenant pas des prestations des indigènes ou d'impôts en nature : chasses pratiquées par les indigènes, saisies, etc.) . . . 1,800,000 »	
	o.	Ristourne de traitements . . . . . 125,000 »	
	p.	Recettes autres diverses . . . . . 246,211 »	
11		<i>Produit de licences</i> . . . . .	60,000 »
	a.	Délivrance de permis . . . . . 6,000 »	
	b.	Délivrance de licences . . . . . 45,000 »	
	c.	Visa de contrats, etc. . . . . 3,000 »	
	d.	Taxes de recrutement de travailleurs . . . . . 6,000 »	
12		<i>Domaine national. — Impôts en nature.</i> . . . . .	16,881,825 »
	a.	Produit de la vente de caoutchouc . . . . . 15,000,000 »	
	b.	Produit de la vente d'ivoire. . . . . 1,281,000 »	
	c.	Produit de la vente de copal . . . . . 600,825 »	
13		<i>Exploitation des mines</i> . . . . .	1,224,000 »
	a.	Produit de la vente de l'or provenant des mines de Kilo.	
14		<i>Produit de l'agriculture</i> . . . . .	110,000 »
	a.	Produit des ventes de café . . . . . 50,000 »	
	b.	Produit des ventes de cacao. . . . . 58,500 »	
	c.	Produit net d'essences diverses récoltées au Jardin bota- nique d'Eala . . . . . 1,500 »	
15		<i>Produit de la Caisse spéciale du portefeuille</i> . . . . .	2,350,000 »
	a.	Dividendes et intérêts revenant aux actions faisant partie du portefeuille de l'État.	
16		<i>Droits de patente de Sociétés congolaises</i> . . . . .	150,000 »
	a.	2 % sur les bénéfices nets des Sociétés congolaises.	
		A REPORTER. . . fr.	35,419,036 »

**DÉVELOPPEMENT DES ÉVALUATIONS DE RECETTES  
POUR 1909.**

Articles du Budget.	Littéra des recettes.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS proposées pour l'exercice 1909.
		REPORT. . . . fr.	35,419,036 »
17		<i>Recettes extraordinaires et accidentelles</i> . . . . .	675,000 »
	a.	Valeurs et objets trouvés dans les correspondances en rebut . . . . . fr.	150 »
	b.	Registres et autres articles fournis au commerce. . . . .	2,000 »
	c.	Amendes administratives . . . . .	500 »
	d.	Majoration sur les traites, les chèques et les avances autorisées . . . . .	30,000 »
	e.	Reliquats de comptes . . . . .	2,000 »
	f.	Ventes de vieux matériaux . . . . .	300 »
	g.	Autorisation de bâtir . . . . .	550 »
	h.	20 % prélevés sur la vente des marchandises non déclarées ou délaissées . . . . .	1,000 »
	i.	Sommes provenant de la vente de marchandises non déclarées ou délaissées . . . . .	1,500 »
	j.	Commission de 1/2 % sur les dépôts faits dans les caisses des comptables en Afrique pour être remboursés à la Trésorerie Générale à Bruxelles. . . . .	3,000 »
	k.	Permis de chasse à l'éléphant . . . . .	5,000 »
	l.	Intérêts 3 1/4 % revenant à l'État sur le Fonds de construction de la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga. . . . .	298,000 »
	m.	Recettes autres . . . . .	331,000 »
		TOTAL des évaluations de recettes. . . . fr.	36,094,036 »

DÉVELOPPEMENTS

DES

DÉPENSES POUR L'EXERCICE 1909

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>			
		<b>A. — Intérieur.</b>			
		<b>CHAPITRE PREMIER.</b>			
		<b>SERVICE D'AFRIQUE.</b>			
1	»	Traitements et indemnités au Gouverneur général, aux Vice-Gouverneurs généraux et aux Inspecteurs d'État . . . . .			
		Un Vice-Gouverneur Général. Deux Inspecteurs d'État. Un Haut-Commissaire royal. Frais de représentation au Gouverneur Général au Congo. Traitement de congé d'un Vice-Gouverneur Général.			
2	»	Traitements et indemnités du personnel de l'Administration centrale à Boma et de l'Administration des districts; frais de recrutement, de premier équipement et d'enseignement professionnel . . . . .			
		GRADES.	Effectif.	Traitements.	Dépenses.
		Secrétaire général . . . . .	1	27,900	
		Secrétaire général-adjoint . . . . .	1	10,000	
		Commissaires généraux . . . . .	1	12,000 à 15,000	
		Commissaires de district . . . . .	9	8,000 à 14,000	
		Adjointes supérieurs . . . . .	11	8,000 à 14,000	
		Chefs de zone . . . . .	17	8,000 à 14,000	
		Chefs de secteur . . . . .	36	4,000 à 7,000	1,792,750
		Directeurs et sous-directeurs . . . . .	6	7,000 à 12,000	
		Contrôleurs de la comptabilité . . . . .	1	2,400 à 7,000	
		Agents d'administration . . . . .	60	1,500 à 6,000	
		Commis-chefs et commis . . . . .	312	»	
		Typographes . . . . .	2	»	
		Commis noirs et clercs noirs . . . . .	56	»	
		Frais de recrutement du personnel et examens professionnels . . . . .			57,250
		Frais de premier équipement . . . . .			
		Frais d'entretien à l'Institut Saint-Camille . . . . .			
		TOTAL. . . . fr.			1,850,000
3	»	Allocations de retraite au personnel de l'Administration centrale à Boma et de l'Administration des districts. . . . .			
		A REPORTER. . . . fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

Crédits demandés pour l'exercice 1909.	<i>Observations.</i>
164,000 »	
1,850,000 »	
619,600 »	
2,633,600 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr
4	»	<p>Entretien du personnel, vivres et autres objets de consommation. Salaires de noirs . . . . .</p> <p>Indemnités de nourriture et de domestique au personnel blanc dans le Bas-Congo. Frais d'entretien du personnel blanc dans le Haut-Congo. Salaires du personnel noir des Services Généraux, payables en numéraire dans le Bas-Congo et au Stanley-Pool, et payables en marchandises dans le Haut-Congo. Frais d'entretien du personnel noir au Stanley-Pool et dans le Bas-Congo.</p> <p><i>N. B. — L'entretien du personnel noir du Haut-Congo étant assuré par les prestations en nature (vivres) fournies par les indigènes, le crédit nécessaire à la rémunération de ces prestations est compris dans le crédit inscrit à l'art. 80 : Rémunération aux indigènes et dépenses diverses.</i></p>
5	»	<p>Fournitures de bureau. Instruments de précision. Bibliothèque. . . . .</p> <p>Ce crédit comprend les sommes nécessaires :</p> <p>1<sup>o</sup> A l'achat des registres, imprimés, fournitures de bureau, instruments de précision, etc. destinés au Service administratif, et le matériel d'imprimerie, papier, etc, destinés à l'imprimerie de Boma ;</p> <p>2<sup>o</sup> Au paiement des publications, livres, brochures, etc, destinés à la Bibliothèque de Boma, ainsi qu'aux bibliothèques des districts.</p>
6	»	<p>Service de transports . . . . .</p> <p>Comprend : 1<sup>o</sup> le transport par chemin de fer, à la montée et à la descente, des agents et de leurs bagages, ainsi que le transport des domestiques noirs, avec leurs bagages, accompagnant des hauts fonctionnaires.</p> <p>2<sup>o</sup> Le transport par chemin de fer et par porteurs ou pirogues, des marchandises envoyées d'Europe pour le ravitaillement du personnel blanc du Haut-Congo, et du personnel noir du Bas-Congo et de Léopoldville, et le paiement du salaire du personnel noir, attaché au service des districts en amont du Stanley-Pool.</p>
7	»	<p>Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .</p> <p>a. Frais de voyage par mer et frais de voyage de Bruxelles à Anvers et vice-versa du personnel se rendant en Afrique ou en revenant.</p> <p>b. Frais de séjour à Bruxelles, et frais de voyage alloués à des agents venus de l'étranger ou y retournant.</p>
8	»	<p>Fret et assurances . . . . .</p> <p>a. Fret de mer des marchandises expédiées au Congo, pour servir à l'entretien du personnel blanc du Haut-Congo, à l'entretien du personnel noir du Bas-Congo et de Léopoldville, et au salaire du personnel noir du Haut-Congo.</p> <p>b. Fret de mer sur les envois de registres, fournitures de bureau, matériel d'imprimerie, instruments, etc.</p> <p>c. Assurances des marchandises en cours de transport et assurance des magasins au Congo.</p>
9	»	<p>Droits d'entrée . . . . .</p> <p>Droits d'entrée sur les marchandises dont il est question aux articles 4 et 5 ci-dessus.</p>
		A RAPPORTER . . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

Crédits demandés pour l'exercice 1909.	<i>Observations.</i>
2,633,600 »	
1,157,000 »	
75,000 »	
600,200 »	
504,500 »	
112,000 »	
152,700 »	
5,015,000 »	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

Crédits demandés pour l'exercice 1909.	<i>Observations.</i>
5,015,000 »	
1,655,000 »	
1,112,500 »	
407,000 »	
959,400 »	
9,128,700 »	

**BUDGET DE L'EXERCICE 1909.**

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>
		REPORT. . . . .
14	»	<b>Transport et frais de recrutement et de rapatriement du personnel noir. . . . .</b>
	a.	Frais de recrutement du contingent annuel de la Force publique.
	b.	Frais de rapatriement des hommes de la côte ayant achevé leur terme de service dans la Force publique.
15	»	<b>Fortification de Shinkakasa. Achat d'armes, de munitions et de rechanges, outillage, matières d'entretien et de réparation . . . . .</b>
	a.	Munitions pour les armes portatives, achat de fusils et de pistolets Browning, nécessaires d'armes, rechanges, appareils de pointage, articles pour la confection de cibles. Outillage et accessoires pour les ateliers d'armuriers. Matières pour l'entretien des armes.
	b.	Munitions pour l'artillerie, rechanges et matières d'entretien. Outillage et divers.
16	»	<b>Habillement et équipement. Instruments de musique, registres, imprimés et divers. . . . .</b>
	a.	Habillement des hommes de la Force publique.
	b.	Équipement.
	c.	Clairons, tambours, instruments de musique, etc.
	d.	Insignes, chiffres et lettres à marquer, outillage et accessoires pour les ateliers de réparation.
	e.	Registres, imprimés, livrets, carnets de tir, matériel scolaire pour les cours, etc.
17	»	<b>Service des transports . . . . .</b>
		Transport par chemin de fer du personnel blanc et du personnel noir, et des bagages.
		Transport par chemin de fer et par voie de terre :
		1° des marchandises destinées à l'entretien du personnel blanc et du personnel noir de la Force publique;
		2° des marchandises destinées au paiement du salaire des soldats et gradés et des frais de recrutement du contingent annuel;
		3° armement, munitions, objets d'habillement et d'équipement, registres, livrets, imprimés, etc.
18	»	<b>Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .</b>
		Frais de voyage par mer et frais de voyage de Bruxelles à Anvers et vice-versa des agents se rendant en Afrique ou en revenant.
		Frais de séjour à Bruxelles et frais de voyage alloués aux agents venus de l'étranger ou y retournant.
19	»	<b>Fret et assurances . . . . .</b>
		Fret de mer des marchandises reprises aux articles 11, 12, 13, 14, 15 et 16.
		Assurance des marchandises en cours de transport et assurance des magasins au Congo.
20	»	<b>Droits d'entrée . . . . .</b>
		Droits d'entrée sur les marchandises reprises aux articles 11, 12, 13, 14, 15 et 16.
		A REPORTER. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

Crédits demandés pour l'exercice 1909.	<i>Observations.</i>
9,128,700 »	
14,000 »	
270,000 »	
400,000 »	
878,200 »	
266,750 »	
453,850 »	
288,100 »	
11,396,600 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. . . . fr.				
		<b>CHAPITRE III.</b>				
		SERVICE DE LA MARINE.				
21	»	Traitements et indemnités du personnel blanc. Frais de recrutement et de premier équipement et enseignement professionnel . . . . .				
		GRADES.	Effectifs.	Traitements.	Dépenses.	
		Capitaine de port . . . . .	1	14,000	} 655,300 »	
		Capitaines de steamer . . . . .	44	3,000 à 6,000		
		Inspecteurs-mécaniciens . . . . .	2	6,000 à 8,000		
		Ouvriers-monteurs-ajusteurs, etc. . . . .	21	3,000 à 4,000		
		Mécaniciens . . . . .	69	3,000 à 3,000		
		Charpentiers de marine . . . . .	6	2,400 à 4,000		
		Frais de recrutement . . . . .			7,000 »	
		Traitements de congé, gratifications, enseignement professionnel, quote-part de frais d'entretien à l'Institut Saint-Camille . . . . .			38,300 »	
		TOTAL. . . . fr.			700,800 »	
22	»	Personnel noir. Salaires . . . . .				
	a.	Salaires des artisans et des travailleurs de la marine du Bas et du Haut-Congo. Équipages des bateaux, travailleurs des postes de bois pour le chauffage des bateaux, payés en numéraire . . . . . fr.				
						143,500 »
	b.	Salaires des artisans, équipages des bateaux, travailleurs des postes de bois et autres, payés en marchandises. . . . .				
						55,750 »
23	»	Entretien du personnel, vivres et autres objets de consommation . . . . .				
		Indemnités de nourriture et de domestique au personnel blanc de la marine du Bas-Congo.				
		Frais d'entretien du personnel blanc de la marine du Haut-Congo				
		Frais d'entretien du personnel noir de la marine dans le Bas-Congo et au Stanley-Pool.				
		L'entretien du personnel noir du Haut-Congo étant assuré par les prestations en nature (vivres) fournies par les indigènes, le crédit nécessaire à la rémunération de ces prestations est compris dans celui inscrit à l'article 80 : Rémunération aux indigènes et dépenses diverses.				
24	»	Entretien des bateaux, rechanges et combustibles . . . . .				
		Rechanges et matières d'entretien pour les bateaux, outillage et matières premières pour les ateliers de réparation de Boma et de Léopoldville. Briquettes de charbon pour le chauffage des bateaux du Bas-Congo.				
		Mobilier, ustensiles de cuisine, services de table, drapeaux, pavillons, objets de couchage, livres de bord, registres, imprimés, etc., pour le service de la marine.				
		A REPORTER. . . . fr.				

## DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

Crédits demandés pour l'exercice 1900.	<i>Observations.</i>
11,596,600 »	
700,800 »	
199,250 »	
400,500 »	
320,300 »	
13,017,450 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>																																					
		REPORT. . . . fr.																																					
25		<b>Service des transports . . . . .</b>  Transport par chemin de fer : a) des agents et de leurs bagages, des marchandises pour l'entretien du personnel blanc, l'entretien et le salaire du personnel noir attachés à la marine du Haut-Congo; b) des bateaux, matériel outils pour la construction et la réparation des bateaux, matières d'entretien des bateaux, etc., destinés à la marine du Haut-Congo																																					
26		<b>Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .</b>  a. Frais de voyage par mer et frais de voyage de Bruxelles à Anvers et vice-versa des agents se rendant au Congo ou rentrant en Europe. b. Frais de séjour et frais de voyage alloués à des agents venant de l'étranger ou y retournant.																																					
27		<b>Fret et assurances . . . . .</b>  a. Fret de mer aux marchandises, matériel, etc, repris aux articles 22b, 23 et 24. b. Assurance des mêmes marchandises en cours de transport et assurance des magasins du Congo.																																					
28		<b>Droit d'entretien . . . . .</b>  Droits d'entrée sur les marchandises énumérées aux articles 22b, 23 et 24.																																					
<b>CHAPITRE IV.</b>																																							
<b>NAVIGATION.</b>																																							
29		<b>Personnel du Commissariat maritime et du Service hydrographique du Bas-Congo : Traitements et indemnités du personnel blanc. Frais de recrutement et de premier équipement et d'enseignement professionnel. Salaires des noirs . . . . .</b>																																					
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">GRADES.</th> <th style="width: 10%;">Effectif</th> <th style="width: 20%;">Traitements</th> <th style="width: 20%;">Dépenses.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>Commissariat maritime :</i></td> </tr> <tr> <td>a. Commissaire maritime . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">6,000</td> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle;">73,000</td> </tr> <tr> <td>Pilotes . . . . .</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">3,000 à 6,000</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>Service hydrographique :</i></td> </tr> <tr> <td>Ingénieur hydrographe . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">11,000</td> <td rowspan="3" style="vertical-align: middle;">73,000</td> </tr> <tr> <td>Capitaines de steamer . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">3,000 à 6,000</td> </tr> <tr> <td>Mécaniciens . . . . .</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">3,000 à 5,000</td> </tr> <tr> <td>b. Frais de séjour à l'Institut Saint-Camille . . . . .</td> <td></td> <td style="text-align: center;">1,150</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salaires du personnel noir payé en numéraire . . . . .</td> <td></td> <td style="text-align: center;">3,850</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	GRADES.	Effectif	Traitements	Dépenses.	<i>Commissariat maritime :</i>				a. Commissaire maritime . . . . .	1	6,000	73,000	Pilotes . . . . .	6	3,000 à 6,000	<i>Service hydrographique :</i>				Ingénieur hydrographe . . . . .	1	11,000	73,000	Capitaines de steamer . . . . .	2	3,000 à 6,000	Mécaniciens . . . . .	3	3,000 à 5,000	b. Frais de séjour à l'Institut Saint-Camille . . . . .		1,150		Salaires du personnel noir payé en numéraire . . . . .		3,850	
GRADES.	Effectif	Traitements	Dépenses.																																				
<i>Commissariat maritime :</i>																																							
a. Commissaire maritime . . . . .	1	6,000	73,000																																				
Pilotes . . . . .	6	3,000 à 6,000																																					
<i>Service hydrographique :</i>																																							
Ingénieur hydrographe . . . . .	1	11,000	73,000																																				
Capitaines de steamer . . . . .	2	3,000 à 6,000																																					
Mécaniciens . . . . .	3	3,000 à 5,000																																					
b. Frais de séjour à l'Institut Saint-Camille . . . . .		1,150																																					
Salaires du personnel noir payé en numéraire . . . . .		3,850																																					
		<b>A REPORTER. . . . fr.</b>																																					

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

Crédits demandés pour l'exercice 1909.	<i>Observations.</i>
13,017,450 »	
225,000 »	
125,750 »	
110,000 »	
42,150 »	
73,000 »	
13,593,550 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>			
				<b>REPORT. . . . fr.</b>	
30		<b>Entretien du personnel. . . . .</b>			
		Indemnités de nourriture et de domestique du personnel blanc.			
		Achat de vivres pour l'entretien du personnel noir.			
31		<b>Matériel et divers. . . . .</b>			
	a.	Matériel divers pour le service du commissariat maritime.			
	b.	Matériel pour l'entretien, les réparations et réfections de la drague.			
32		<b>Transports. . . . .</b>			
		Transports par terre des matériaux du pays.			
35		<b>Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .</b>			
	a.	Frais de voyage par mer et frais de voyage de Bruxelles à Anvers et vice-versa des agents se rendant au Congo ou rentrant en Europe.			
	b.	Frais de séjour et frais de voyage alloués à des agents venant de l'étranger ou y retournant.			
34		<b>Fret et assurances . . . . .</b>			
	a.	Fret de mer au matériel destiné au Commissariat maritime et au Service hydrographique, et fret aux vivres envoyés d'Europe, pour la nourriture du personnel noir de ces deux services.			
	b.	Assurance maritime du matériel et des marchandises cités au littéra ci-dessus.			
35		<b>Droits d'entrée . . . . .</b>			
		Droits d'entrée sur le matériel et les marchandises repris aux articles 30 et 31.			
<b>CHAPITRE V.</b>					
<b>HYGIÈNE.</b>					
56		<b>Personnel blanc du service sanitaire. Traitements et indemnités et frais d'enseignement professionnel . . . . .</b>			
		<b>GRADES.</b>	<b>Effectif.</b>	<b>Traitements.</b>	<b>Dépenses.</b>
		Médecins . . . . .	29	7,500 à 15,000	} 346,000 »
		Pharmaciens . . . . .	—	4,500	
		Indemnité au médecin de la Compagnie du chemin de fer à Thysville . . . . .			
		Traitements de congé, indemnités et frais d'enseignement professionnel . . . . .			
					<b>À REPORTER . . . fr.</b>

## DÉVELOPPEMENTS. -- DÉPENSES ORDINAIRES.

Crédits demandés pour l'exercice 1909.	<i>Observations.</i>
15,595,350 »	
43,200 »	
90,000 »	
4,500 »	
6,000 »	
3,000 »	
1,000 »	
346,000 »	
14,087,050 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>	REPORT. . . . fr.
37	»	<b>Personnel noir : Salaires . . . . .</b>	
	a.	Salaires des infirmiers et du personnel noir attachés aux hôpitaux et lazarets du Bas-Congo et du Stanley-Pool et du Laboratoire de Léopoldville payés en numéraire . . . . .	6,000 »
	b.	Salaires des infirmiers et du personnel noir attachés aux hôpitaux et aux lazarets du Haut-Congo, payés en marchandises . . . . .	4,500 »
38	»	<b>Entretien du personnel, vivres et autres objets de consommation . . . . .</b>	
		Indemnités de nourriture et de domestique aux médecins du Bas-Congo.	
		Frais d'entretien des médecins du Haut-Congo et du personnel attaché aux hôpitaux, laboratoire et lazarets	
39	»	<b>Médicaments et instruments de chirurgie . . . . .</b>	
		Médicaments, produits chimiques et pharmaceutiques, destinés aux hôpitaux, lazarets, laboratoires, stations.	
		Instruments de chirurgie et objets de pansement. Trousses de chirurgie pour les médecins, pharmacies portatives pour les agents de résidence dans les postes où il n'y a pas de médecin.	
		Registres, imprimés et divers.	
40	»	<b>Service des transports . . . . .</b>	
		1° Transport, par chemin de fer, des médecins, de leurs bagages.	
		2° Transports, par chemin de fer et par voie de terre, des marchandises destinées à l'entretien des médecins résidant dans le Haut-Congo, des marchandises servant à l'entretien et au paiement du salaire du personnel noir dans le Bas et dans le Haut-Congo.	
		3° Transports, par chemin de fer et par voie de terre, des médicaments, instruments de chirurgie, etc., cités à l'article 39.	
41	»	<b>Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .</b>	
	a.	Frais de voyage par mer et frais de voyage de Bruxelles à Anvers et vice-versa des médecins se rendant en Afrique ou en revenant.	
	b.	Frais de séjour et frais de voyage alloués à des médecins venant de l'étranger ou y retournant.	
42	»	<b>Fret et assurances . . . . .</b>	
		Fret de mer des marchandises et produits cités aux articles 37b, 38 et 39.	
		Assurances, en cours de transport, de ces marchandises et produits.	
43	»	<b>Droits d'entrée . . . . .</b>	
		Droits d'entrée sur les marchandises et produits cités aux articles 37b, 38 et 39.	
<b>A REPORTER. . . . fr.</b>			

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

Credits demandés pour l'exercice 1909.	<i>Observations.</i>
14,087,050 »	
40,500 »	
75,600 »	
186,700 »	
23,980 »	
24,000 »	
9,700 »	
24,600 »	
14,442,100 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des develop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.			
				REPORT. . . . fr.	
		<b>CHAPITRE VI.</b>			
		<b>TRAVAUX PUBLICS.</b>			
44	•	Personnel blanc chargé de l'entretien des bâtiments et constructions : télégraphes, téléphone, routes automobiles et travaux publics divers :			
		Traitements et indemnités, frais de recrutement et de premier établissement et enseignement professionnel . . . . .			
		GRADES.	EFFECTIF.	TRAITEMENTS.	DEPENSES.
		Conducteurs et surveillants de travaux . . . . .	7	2,400 à 7,500	} 100,000 »
		Charpentiers . . . . .	9	1,800 à 4,000	
		Forgerons . . . . .	3		
		Maçons . . . . .	7	2,400 à 4,000	
		Carriers et tailleurs de pierres . . . . .	2		
		Terrassiers . . . . .	1		
		Traitements de congé, indemnités, frais de premier équipement, frais de recrutement, examen professionnel, quote-part de frais d'entretien à l'Institut Saint-Camille . . . . .			
45	»	Personnel noir : salaires . . . . .			
	a.	Salaires des artisans noirs et des travailleurs du Bas-Congo et du Stanley-Pool, payables en numéraire. . . . . fr.			77,360 »
	b.	Salaires des artisans et des travailleurs noirs, payables en marchandises . . . . .			62,640 »
		TOTAL. . . . fr.			140,000 »
46	•	Entretien du personnel, vivres et autres objets de consommation . . . . .			
		Indemnités de nourriture et de domestique aux agents blancs du Bas-Congo.			
		Entretien du personnel blanc du Haut-Congo et marchandises et vivres envoyés d'Europe pour l'entretien du personnel noir du Bas-Congo et du Stanley-Pool.			
		N. B — L'entretien du personnel noir du Haut-Congo étant assuré en partie, par les prestations en nature (vivres) fournies par les indigènes, le crédit nécessaire à la rémunération de ces prestations est compris dans celui inscrit à l'article 80 : « Rémunération aux indigènes et dépenses diverses ».			
47	•	Matériaux et outils d'Europe, pour l'entretien des bâtiments et l'exécution des travaux. . . . .			
		Matériaux divers et matières d'entretien pour les bâtiments de l'État. Outillage et instruments divers pour les stations et les travaux d'entretien de voirie et de distribution d'eau. Registres, livrets, imprimés spéciaux à ce service.			
48	•	Mobilier. . . . .			
		Mobilier, ameublements, matériel d'éclairage, objets de campement et de couchage. Ustensiles de cuisine. Service et linge de table. Cantines portatives pour les agents et divers			
		A REPORTER. . . . fr.			

## DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

Crédits demandés pour l'exercice 1909.	<i>Observations.</i>
14,442,100 »	
100,000 »	
140,000 »	
108,000 »	
78,290 »	
130,200 »	
14,998,590 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																											
		REPORT. . . . fr.																																																																											
49	»	Service des transports . . . . . Transport, par chemin de fer, des agents blancs et de leurs bagages; des matériaux, marchandises, mobilier, etc., repris aux articles 45b, 46, 47 et 48.																																																																											
50	»	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .																																																																											
	a.	Frais de voyage par mer et frais de voyage de Bruxelles à Anvers et vice-versa des agents se rendant au Congo ou en revenant.																																																																											
	b.	Frais de séjour et frais de voyage alloués à des agents venus de l'étranger ou y retournant.																																																																											
51	»	Fret et assurances . . . . . Fret de mer et assurance des marchandises, etc., repris aux articles 45b, 46, 47 et 48.																																																																											
52	»	Droits d'entrée . . . . . Droits sur les marchandises, etc., repris aux mêmes articles que ci-dessus.																																																																											
<b>B. — Finances, Agriculture, Mines.</b>																																																																													
<b>CHAPITRE VII.</b>																																																																													
DOUANE. — IMPÔTS. — CADASTRE.																																																																													
53	»	Traitements et indemnités du personnel, frais de recrutement et de premier équipement et d'enseignement professionnel. . . . .  <i>Service de la douane et des impôts :</i>																																																																											
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">GRADES.</th> <th style="width: 10%;">Nombre d'agents.</th> <th style="width: 10%;">Classes.</th> <th style="width: 15%;">Traitements par an</th> <th style="width: 15%;">Montant de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a. Traitement du directeur (a. i.) . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">12,000</td> <td style="text-align: right;">12,000</td> </tr> <tr> <td>b. — du sous-directeur (a. i.) . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">5,200</td> <td style="text-align: right;">5,200</td> </tr> <tr> <td>c. — du contrôleur des impôts . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">8,700</td> <td style="text-align: right;">8,700</td> </tr> <tr> <td>d. — des contrôleurs des impôts suppléants. . . . .</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">4,500 à 9,000</td> <td style="text-align: right;">31,000</td> </tr> <tr> <td>e. — des receveurs des impôts de 1<sup>re</sup> classe. . . . .</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">1<sup>re</sup></td> <td style="text-align: right;">4,000 à 6,700</td> <td style="text-align: right;">39,300</td> </tr> <tr> <td>f. — — — — — 2<sup>e</sup> — . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2<sup>e</sup></td> <td style="text-align: right;">3,000</td> <td style="text-align: right;">3,000</td> </tr> <tr> <td>g. — des vérificateurs des impôts. . . . .</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">1<sup>re</sup></td> <td style="text-align: right;">3,800 à 4,000</td> <td style="text-align: right;">19,400</td> </tr> <tr> <td>h. — — — — — . . . . .</td> <td style="text-align: center;">17</td> <td style="text-align: center;">2<sup>e</sup></td> <td style="text-align: right;">2,300 à 3,800</td> <td style="text-align: right;">51,300</td> </tr> <tr> <td>i. — des commis . . . . .</td> <td style="text-align: center;">62</td> <td style="text-align: center;">1<sup>re</sup></td> <td style="text-align: right;">1,800 à 2,300</td> <td style="text-align: right;">134,300</td> </tr> <tr> <td>j. — des préposés (noirs) . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">1<sup>re</sup></td> <td style="text-align: right;">2,300 à 3,500</td> <td style="text-align: right;">5,800</td> </tr> <tr> <td>k. — — — — — . . . . .</td> <td style="text-align: center;">19</td> <td style="text-align: center;">2<sup>e</sup></td> <td style="text-align: right;">1,000 à 2,100</td> <td style="text-align: right;">23,300</td> </tr> <tr> <td>l. Augmentations d'appointements à accorder . . . . .</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">48,000</td> </tr> <tr> <td>m. Frais de recrutement, de premier équipement et d'enseignement professionnel. Indemnités. . . . .</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">36,300</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: right;">A REPORTER. . . . fr.</td> <td style="text-align: right;">417,600</td> </tr> </tbody> </table>	GRADES.	Nombre d'agents.	Classes.	Traitements par an	Montant de la dépense.	a. Traitement du directeur (a. i.) . . . . .	1	»	12,000	12,000	b. — du sous-directeur (a. i.) . . . . .	1	»	5,200	5,200	c. — du contrôleur des impôts . . . . .	1	»	8,700	8,700	d. — des contrôleurs des impôts suppléants. . . . .	5	»	4,500 à 9,000	31,000	e. — des receveurs des impôts de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	8	1 <sup>re</sup>	4,000 à 6,700	39,300	f. — — — — — 2 <sup>e</sup> — . . . . .	1	2 <sup>e</sup>	3,000	3,000	g. — des vérificateurs des impôts. . . . .	5	1 <sup>re</sup>	3,800 à 4,000	19,400	h. — — — — — . . . . .	17	2 <sup>e</sup>	2,300 à 3,800	51,300	i. — des commis . . . . .	62	1 <sup>re</sup>	1,800 à 2,300	134,300	j. — des préposés (noirs) . . . . .	2	1 <sup>re</sup>	2,300 à 3,500	5,800	k. — — — — — . . . . .	19	2 <sup>e</sup>	1,000 à 2,100	23,300	l. Augmentations d'appointements à accorder . . . . .				48,000	m. Frais de recrutement, de premier équipement et d'enseignement professionnel. Indemnités. . . . .				36,300	A REPORTER. . . . fr.				417,600
GRADES.	Nombre d'agents.	Classes.	Traitements par an	Montant de la dépense.																																																																									
a. Traitement du directeur (a. i.) . . . . .	1	»	12,000	12,000																																																																									
b. — du sous-directeur (a. i.) . . . . .	1	»	5,200	5,200																																																																									
c. — du contrôleur des impôts . . . . .	1	»	8,700	8,700																																																																									
d. — des contrôleurs des impôts suppléants. . . . .	5	»	4,500 à 9,000	31,000																																																																									
e. — des receveurs des impôts de 1 <sup>re</sup> classe. . . . .	8	1 <sup>re</sup>	4,000 à 6,700	39,300																																																																									
f. — — — — — 2 <sup>e</sup> — . . . . .	1	2 <sup>e</sup>	3,000	3,000																																																																									
g. — des vérificateurs des impôts. . . . .	5	1 <sup>re</sup>	3,800 à 4,000	19,400																																																																									
h. — — — — — . . . . .	17	2 <sup>e</sup>	2,300 à 3,800	51,300																																																																									
i. — des commis . . . . .	62	1 <sup>re</sup>	1,800 à 2,300	134,300																																																																									
j. — des préposés (noirs) . . . . .	2	1 <sup>re</sup>	2,300 à 3,500	5,800																																																																									
k. — — — — — . . . . .	19	2 <sup>e</sup>	1,000 à 2,100	23,300																																																																									
l. Augmentations d'appointements à accorder . . . . .				48,000																																																																									
m. Frais de recrutement, de premier équipement et d'enseignement professionnel. Indemnités. . . . .				36,300																																																																									
A REPORTER. . . . fr.				417,600																																																																									
A REPORTER. . . . fr.				417,600																																																																									

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

Crédits demandés pour l'exercice 1900.	<i>Observations.</i>
14,998,590 »	
64,200 »	
12,500 »	
42,500 »	
20,000 »	
544,100 »	
15,681,890 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. . . . fr.				
		<i>Service du cadastre :</i>				
		GRADES.	Nombre d'agents.	Classe.	Traitements par an.	Montant des dépenses.
	a.	Traitement du conservateur des titres fonciers . . . . .	1	—	11,000	11,000 »
	b.	Id. du géomètre principal . . . . .	1	—	5,600	5,600 »
		Id. des géomètres . . . . .	2	1 <sup>re</sup>	3,500 à 4,400	7,900 »
			23	2 <sup>e</sup>	3,000 à 4,800	76,000 »
	d.	Id. des commis . . . . .	6	1 <sup>re</sup>	2,100 à 2,600	13,300 »
	e.	Augmentations à accorder . . . . .				12,000 »
					TOTAL. . . . fr.	344,100 »
54		Allocations de retraite au personnel de la douane des impôts et du cadastre . . . . .				
55		Entretien du personnel, vivres et autres objets de consommation . . . . .				
	a.	Indemnité de nourriture et de domestique au personnel blanc dans le Bas-Congo et à Léopoldville . . . . .				230,315 »
	b.	Vivres et autres objets de consommation envoyés d'Europe pour l'entretien des agents blancs du Haut-Congo . . . . .				156,800 »
56		Fournitures de bureau, instruments de précision, matériel . . . . .				
57		Service des transports . . . . .				
	a.	Transport, par chemin de fer, du personnel blanc et noir et de leurs bagages, ainsi que des marchandises d'Europe envoyées pour le ravitaillement du personnel blanc et noir du Haut-Congo. Transport, par pirogues ou par porteurs, des bagages et des marchandises des agents voyageant aux frontières de l'État.				
	b.	Transport, par chemin de fer et par caravanes, des fournitures de bureau, des instruments de précision, des colis de numéraire destinés aux bureaux de perception ou des missions opérant dans le Haut-Congo.				
58		Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .				
	a.	Frais de voyage par mer et frais de voyage de Bruxelles à Anvers et vice-versa des agents se rendant au Congo ou rentrant en Europe.				
	b.	Frais de séjour et frais de voyage, alloués à des agents venant de l'étranger ou y retournant.				
59		Fret et assurances . . . . .				
	a.	Frêt de mer aux marchandises, fournitures de bureau, matériel, etc., repris aux articles 55b et 56.				
	b.	Assurance des mêmes marchandises en cours de transport et dans les magasins au Congo.				
60		Droits d'entrée . . . . .				
		Droits d'entrée sur les marchandises énumérées aux articles 55b et 56.				
					A REPORTER. . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

Crédits demandés pour l'exercice 1909.	<i>Observations.</i>
13,681,890 »	
88,000 »	
387,115 »	
27,525 »	
100,000 »	
81,760 »	
4,200 »	
4,500 »	
16,574,790 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . fr.			
		CHAPITRE VIII.			
		AGRICULTURE.			
61	a.	Traitements et indemnités du personnel blanc, Frais de recrutement, de premier équipement et d'enseignement professionnel . . . . .			
		GRADES.	EFFECTIF.	TRAITEMENTS.	DÉPENSES.
		Directeur de l'agriculture . . . . .	»	7,000 à 12,000	409,300 »
		Inspecteur forestier . . . . .	»	7,000 à 12,000	
		Directeur du Jardin botanique . . . . .	»	7,000 à 12,000	
		Vétérinaires. . . . .	8	4,000 à 8,000	
		Chefs de culture . . . . .	37	3,000 à 6,000	
		Contrôleurs et sous-contrôleurs forestiers . . . . .	16	3,500 à 6,500	
		Sous-chefs et surveillants de culture. . . . .	35	1,800 à 3,000	
		Éleveurs de bétail . . . . .	19	1,800 à 3,500	
		Mécaniciens. . . . .	1	2,700 à 5,000	
		Agents d'administration . . . . .	4	2,400 à 7,000	
		Commis. . . . .	3	»	
	b.	Indemnités au personnel agricole blanc . . . . .			132,000 »
	c.	Frais de recrutement du personnel, examens professionnels et frais de premier équipement. . . . .			3,960 »
		TOTAL. . . . fr.			545,260 »
62	»	Personnel noir : salaires . . . . .			
	a.	Payables en numéraire. . . . .			110,750 »
		Salaires du personnel noir agricole, payables en numéraire dans le Bas-Congo et au Stanley-Pool.			
	b.	Payable en marchandises . . . . .			238,230 »
		Salaires du personnel noir agricole, payables en marchandises dans le Haut-Congo.			
		TOTAL. . . . fr.			348,980 »
		A REPORTER. . . . fr.			

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

Crédits demandés pour l'exercice 1909.	<i>Observations.</i>
16,574,790 »	
545,260 »	
548,980 »	
17,269,030 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . . fr.
63	»	Entretien du personnel. Vivres et autres objets de consommation . . . . .	
	a.	Indemnités de nourriture et de domestique au personnel blanc dans le Bas-Congo.	
		Frais d'entretien du personnel blanc dans le Haut-Congo.	
	b.	Frais d'entretien du personnel noir au Stanley-Pool et dans le Bas-Congo.	
		N. B — L'entretien du personnel noir du Haut-Congo étant assuré par les prestations en nature (vivres) fourniees par les indigènes, le crédit nécessaire à la rémunération de ces prestations est compris dans le crédit inscrit à l'article 80 : « Rémunération des indigènes; dépenses diverses, à concurrence de 200,000 francs. »	
64	»	Imprimés et fournitures de bureau. . . . .	
		Ce crédit comprend les sommes nécessaires :	
		1° à l'achat des registres, imprimés et fournitures de bureau aux services agricoles et forestier;	
		2° au paiement des publications, revues, livres, etc., destinés aux bibliothèques agricoles des districts.	
65	»	Semences, outils et divers . . . . .	
		Ce crédit comprend les sommes nécessaires :	
		1° à l'achat de plantes utiles, économiques ou autres et de semences d'essences diverses à importer au Congo;	
		2° à l'acquisition, pour les centres de culture, d'outils, instruments aratoires, machines agricoles, décortiqueurs, dépulpeurs, véhicules divers, séchoirs et installations agricoles.	
66	»	Entretien et développement de troupeaux . . . . .	
		Ce crédit comprend les sommes nécessaires :	
		1° A l'acquisition de chevaux et de têtes de bétail en vue du croisement et de la propagation des troupeaux;	
		2° A l'achat de bétail et d'animaux de selle et de traction pour le service des Mines de Kilo;	
		3° A l'envoi de produits pharmaceutiques et antiseptiques, d'instruments vétérinaires, de harnachement, etc.	
67	»	Service des transports . . . . .	
		Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses provenant :	
	a.	Du transport par chemin de fer, à la montée et à la descente, des agents et de leurs bagages.	
	b.	Du transport, par chemin de fer et par porteurs ou pirogues, des marchandises envoyées d'Europe pour l'entretien du personnel blanc du Haut-Congo et de Léopoldville.	
	c.	Du transport, par chemin de fer et par porteurs ou pirogues, des marchandises envoyées d'Europe pour le salaire des travailleurs agricoles attachés aux districts situés en amont du Stanley-Pool.	
	d.	Du transport, par chemin de fer et par porteurs ou pirogues, des plantes, semences, instruments aratoires, machines agricoles, etc.	
	e.	Du transport, par chemin de fer et par voie de terre, des têtes de bétail achetées dans le Bas-Congo pour les besoins du haut-fluve et des frais qu'entraînent les transferts de troupeaux d'un poste ou d'une région à l'autre.	
			A REPORTER . . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

Crédits demandés pour l'exercice 1909.	<i>Observations.</i>
17,269,050 »	
504,400 »	
6,000 »	
450,000 »	
68,000 »	
805,400 »	
18,499,850 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.																																																
		REPORT . . . fr.																																																
68	"	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .																																																
		Ce crédit comprend les sommes nécessaires pour :																																																
	a.	Couvrir les frais de voyage par mer et les frais de voyage de Bruxelles à Anvers et vice-versa du personnel d'Afrique.																																																
	b.	Couvrir les frais de séjour à Bruxelles et les frais de voyage des agents venus de l'étranger ou y retournant.																																																
69	"	Fret et assurances . . . . .																																																
		Ce crédit comprend les sommes nécessaires pour payer :																																																
	a.	Le fret de mer des marchandises expédiées au Congo pour servir à l'entretien du personnel blanc du Haut-Congo, à l'entretien du personnel noir du Bas-Congo et de Léopoldville et au salaire des travailleurs agricoles du Haut-Congo;																																																
	b.	Le fret de mer sur les envois d'imprimés et de fournitures de bureau ;																																																
	c.	Le fret de mer sur les envois de plantes, semences, instruments aratoires, machines agricoles, etc ;																																																
	d.	L'assurance des marchandises en cours de transport et l'assurance des magasins au Congo																																																
70	"	Droits d'entrée . . . . .																																																
		Ce crédit comprend les sommes nécessaires au paiement des droits d'entrée des marchandises et articles divers dont il est question aux articles 62, 63, 64, 65 ci-dessus.																																																
<b>CHAPITRE IX</b>																																																		
<b>MINES.</b>																																																		
71	"	Traitements, indemnités du personnel blanc. Frais de recrutement, de premier équipement et d'enseignement professionnel . . . . .																																																
	a.	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">GRADES.</th> <th style="width: 10%;">Effectif.</th> <th style="width: 20%;">Traitements.</th> <th style="width: 20%;">Depenses.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ingenieur-directeur . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td>50,000 à 53,000</td> <td style="text-align: right;">53,000</td> </tr> <tr> <td>Prospecteurs et techniciens . . . . .</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td>6,000 à 25,000</td> <td style="text-align: right;">170,000</td> </tr> <tr> <td>Médecin . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td>9,000 à 10,000</td> <td style="text-align: right;">10,000</td> </tr> <tr> <td>Agents administratifs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td>2,500 à 3,500</td> <td style="text-align: right;">6,000</td> </tr> <tr> <td>Cultivateurs-éleveurs . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td>2,700 à 4,000</td> <td style="text-align: right;">7,000</td> </tr> <tr> <td>Fougerous . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td>4,000</td> <td style="text-align: right;">8,000</td> </tr> <tr> <td>Surveillants de travaux et charpentiers . . . . .</td> <td style="text-align: center;">7</td> <td>2,700 à 4,000</td> <td style="text-align: right;">22,000</td> </tr> <tr> <td colspan="3"></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">276,000</td> </tr> <tr> <td colspan="3">b. Indemnités pour le personnel blanc . . . . . fr.</td> <td style="text-align: right;">12,500</td> </tr> <tr> <td colspan="3">c. Frais de recrutement du personnel, examens professionnels et frais de premier équipement.</td> <td style="text-align: right;">4,700</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: right;">TOTAL . . . . fr.</td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;">293,200</td> </tr> </tbody> </table>	GRADES.	Effectif.	Traitements.	Depenses.	Ingenieur-directeur . . . . .	1	50,000 à 53,000	53,000	Prospecteurs et techniciens . . . . .	8	6,000 à 25,000	170,000	Médecin . . . . .	1	9,000 à 10,000	10,000	Agents administratifs . . . . .	2	2,500 à 3,500	6,000	Cultivateurs-éleveurs . . . . .	2	2,700 à 4,000	7,000	Fougerous . . . . .	1	4,000	8,000	Surveillants de travaux et charpentiers . . . . .	7	2,700 à 4,000	22,000				276,000	b. Indemnités pour le personnel blanc . . . . . fr.			12,500	c. Frais de recrutement du personnel, examens professionnels et frais de premier équipement.			4,700	TOTAL . . . . fr.			293,200
GRADES.	Effectif.	Traitements.	Depenses.																																															
Ingenieur-directeur . . . . .	1	50,000 à 53,000	53,000																																															
Prospecteurs et techniciens . . . . .	8	6,000 à 25,000	170,000																																															
Médecin . . . . .	1	9,000 à 10,000	10,000																																															
Agents administratifs . . . . .	2	2,500 à 3,500	6,000																																															
Cultivateurs-éleveurs . . . . .	2	2,700 à 4,000	7,000																																															
Fougerous . . . . .	1	4,000	8,000																																															
Surveillants de travaux et charpentiers . . . . .	7	2,700 à 4,000	22,000																																															
			276,000																																															
b. Indemnités pour le personnel blanc . . . . . fr.			12,500																																															
c. Frais de recrutement du personnel, examens professionnels et frais de premier équipement.			4,700																																															
TOTAL . . . . fr.			293,200																																															
		A REPORTER . . . fr.																																																

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

Crédits demandés pour l'exercice 1900.	<i>Observations.</i>
18,499,530 »	
99,500 »	
88,450 »	
72,410 »	
295,200 »	
19,052,790 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT . . . fr,
			<b>REPORT . . . fr,</b>
72	»	Personnel noir : Salaires payables en marchandises . . . . .	
		Salaire des travailleurs noirs, y compris les dépenses nécessaires pour leur recrutement et leur rapatriement.	
73	»	Entretien du personnel, vivres et autres objets de consommation . . . . .	
	a.	Entretien des agents blancs . . . . .	81,000 »
	b	Entretien des travailleurs noirs . . . . .	54,900 .
		<b>TOTAL. . . .</b>	<b>135,900 »</b>
74	»	Imprimés et fournitures de bureau . . . . .	
		Ce crédit comprend les sommes nécessaires :	
	a	A l'achat des registres, imprimés, fournitures de bureau, instruments de précision destinés aux mines de Kilo.	
	b	Au paiement des publications, livres, brochures, etc., destinés à la Bibliothèque de Kilo.	
75	»	Outillage, matériel, médicaments et divers . . . . .	
		Cet article comprend les sommes nécessaires :	
	a	A l'achat d'outils et du matériel de menuiserie, charpenterie, forges, chantiers, etc. ; la verrerie, quincaillerie, etc. . . . . fr.	33,700 »
	b.	Les médicaments pour blancs et noirs . . . . .	3,800 »
		<b>TOTAL. . . . fr.</b>	<b>37,500 »</b>
76	»	Service des transports . . . . .	
		Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses résultant du transport, en Afrique, des marchandises et médicaments servant à l'entretien des blancs et des noirs, des marchandises destinées au paiement du salaire des noirs, des fournitures de bureau, de l'outillage et du matériel.	
77	»	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .	
		Ce crédit comprend les sommes nécessaires pour :	
	a	Couvrir les frais de voyage par mer et les frais de voyage de Bruxelles au Congo et vice-versa du personnel d'Afrique.	
	b	Couvrir les frais de séjour à Bruxelles et les frais de voyage des agents venus de l'étranger ou y retournant.	
		<b>A REPORTER . . . . fr.</b>	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

Crédits demandés pour l'exercice 1909.	<i>Observations.</i>
19,052,790 »	
47,040 »	
155,900 »	
2,000 »	
37,500 »	
260,000 »	
64,200 »	
<hr/>	
19,599,450 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT . . . fr.
78	»	<b>Fret et assurances</b> . . . . .
		Cet article comprend les dépenses provenant :
	a.	Du fret de mer des marchandises reprises aux articles 72, 73, 74 et 75 ci-dessus
	b.	Du fret de mer des convois d'or provenant des mines de Kilo.
	c.	Des primes d'assurances des marchandises énumérées ci-dessus et des convois d'or.
	d.	De la prime d'assurance contre l'incendie à Kilo.
79	»	<b>Droits d'entrée</b> . . . . .
		Ce crédit comprend les sommes nécessaires au paiement des droits d'entrée dus sur les marchandises reprises aux articles 72, 73, 74 et 75 ci-dessus.
<b>CHAPITRE X</b>		
<b>IMPÔTS EN NATURE ET EXPLOITATION DU DOMAINE.</b>		
80	»	<b>Rémunération aux indigènes et dépenses diverses</b> . . . . .
		Ce crédit comprend :
	a.	La valeur, prix d'Europe (prix de fabrique majoré des frais d'emballage et de transport franco bord à Anvers) des marchandises à expédier au Congo pour être remises aux indigènes en échange des produits ou du travail fourni à titre d'impôt et pour dépenses diverses telles que frais d'emballage et de manipulation des produits. Les frais de perception de l'impôt en nature, tels traitements et entretien du personnel, etc., sont supportés par les différents services de l'intérieur, dont les agents sont, en effet, chargés du recouvrement de l'impôt indigène.
	b.	Rémunération de 5 % accordée aux chefs indigènes conformément à la loi en vigueur.
	c.	Registres et imprimés, marques et emballages
81	»	<b>Service des transports</b> . . . . .
	a.	Transports par chemin de fer, à la montée, et par porteurs ou pirogues des marchandises envoyées d'Europe et renseignées sous les lettres A, B et C de l'article 80 ci-dessus.
	b.	Transport par terre et par chemin de fer, à la descente, des produits provenant des impôts ou de l'exploitation du Domaine.
82	»	<b>Fret et assurances</b> . . . . .
	a.	Fret de mer des marchandises reprises aux lettres A et C de l'article 80 et sur les produits exportés.
	b.	Assurances des marchandises et produits en cours de transport et en magasins du Congo.
83	»	<b>Droits d'entrée et droits de sortie</b> . . . . .
	a.	Droits d'entrée sur les marchandises reprises aux lettres A et C de l'article 80.
	b.	Droits de sortie sur les produits provenant des prestations.
A REPORTER . . . fr.		

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

Crédits demandés pour l'exercice 1909.	<i>Observations.</i>
19,599,450 »	
26,600 »	
20,000 »	
2,877,500 »	
1,758,028 »	
356,400 »	
1,915,150 »	
26,533,108 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
					REPORT. . . . fr.
		<b>C. Postes et Télégraphes.</b>			
		<b>CHAPITRE XI.</b>			
		<b>POSTES ET TÉLÉGRAPHES.</b>			
84		Traitements et indemnités du personnel des bureaux de poste et télégraphiques. (Le service est fait en partie par des agents de l'Administration de l'Intérieur et des Finances) . . . . .			
		GRADES.	EFFECTIF.	TRAITEMENTS.	DÉPENSES.
		Contrôleurs . . . . .	2	6,500	13,000 »
		Percepteurs . . . . .	5	4,000 à 5,000	22,000 »
		Percepteurs suppléants . . . . .	11	3,000 à 3,500	44,500 »
		Commis . . . . .	2	1,500	3,000 »
		Agents noirs . . . . .	5	2,000	10,000 »
					92,500 »
85		Allocations de retraite . . . . .			
86		Entretien du personnel postal et télégraphique . . . . .			
	a.	Frais d'entretien des agents . . . . .			57,600 »
	b.	Indemnités pour boys . . . . .			2,400 »
					60,000 »
87		Transport des correspondances et matériel postal . . . . .			
	a.	Somme mise à la disposition de M. le Gouverneur Général, au Congo, pour le paiement de menues dépenses du service postal . . . . .			200 »
	b.	Fournitures de bureau, imprimés, registres, etc. . . . .			11,800 »
	c.	Matériel, timbres à date, balances, sacs postaux, plombs et objets divers . . . . .			8,200 »
	d.	Réimpression de valeurs postales . . . . .			4,800 »
					Total. . . . fr. 28,000 »
					A REPORTER. . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	<i>Observations.</i>
26,555,405 »	
92,500 »	
17,500 »	
60,000 »	
25,000 »	
26,728,405 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES
		REPORT. . . . fr.
88		<p>Service des mandats-poste . . . . .</p> <p>Commission de 280 francs environ à payer trimestriellement à l'Administration belge du chef du règlement de compte des mandats avec cet office.</p>
89		<p>Service des transports. . . . .</p> <p>Transport, par chemin de fer, des agents blancs et de leurs bagages et des marchandises reprises aux alinéas b et c de l'article 87 ci-dessus.</p>
90		<p>Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .</p> <p><i>a</i> Frais de voyage par mer et frais de voyage de Bruxelles à Anvers, et vice-versa, des agents se rendant au Congo ou en revenant.</p> <p><i>b.</i> Frais de séjour et frais de voyage alloués à des agents venus de l'étranger ou y retournant.</p>
91		<p>Fret et assurances . . . . .</p> <p>Fret de mer et assurance des marchandises, etc., repris aux lettres b et c de l'article 87 ci-dessus.</p>
92		<p>Droits d'entrée . . . . .</p> <p>Droits d'entrée sur les marchandises dont il est question aux lettres b et c de l'article 87 ci-avant.</p>
		A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	<i>Observations.</i>
26,728,105 »	
1,000 »	
5,500 »	
10,000 »	
2,000 »	
1,500 »	
26,746,105 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES			
		REPORT. . . . fr.			
		<b>D. Justice, Cultes, Instruction publique.</b>			
		CHAPITRE XII.			
		JUSTICE.			
93		Traitements et indemnités du personnel Frais de premier équipement et d'enseignement professionnel. . . . .			
	a.	GRADES.	EFFECTIF.	TRAITEMENTS.	DÉPENSES.
		Directeur de la justice . . . . .	1	20,000 »	20,000 »
		Président d'appel. . . . .	1	23,000 »	23,000 »
		Juge d'appel . . . . .	5	20,000 »	60,000 »
		Procureur général . . . . .	1	20,000 »	20,000 »
		Procureurs d'Etat . . . . .	6	18 000 »	108 000 »
		Juges de 1 <sup>re</sup> instance . . . . .	6	18 000 »	108 000 »
		Juges suppléants. . . . .	9	7,000 »	63,000 »
		Substituts. . . . .	10	7,000 »	70,000 »
		Magistrats nommés par décret. . . . .	9	8,000 »	72,000 »
		Greffiers . . . . .	6	5,000 »	30,000 »
		Greffiers suppléants . . . . .	6	3,000 »	18,000 »
		Agents administratifs attachés, soit à la direction de la justice, soit aux divers tribunaux, service des successions, etc. . . . .	12	3,500 »	42,000 »
		Agents administratifs . . . . .	10	3 000 »	30,000 »
					668,000 »
	b.	Frais de premier équipement et d'enseignement professionnel . . . . .			5,500 »
				Total. . . .	671,500 »
94		Allocations de retraite . . . . .			
				A REPORTER. . . .	fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	<i>Observations...</i>
26,746,105 »	
671,300 »	
136,000 »	
27,553,405 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES
		REPORT. . . . . fr.
95		Interprètes et frais divers de justice . . . . .
	a.	Somme mise à la disposition de M. le Gouverneur général, au Congo, pour le payement du salaire des boys, interprètes, entretien de ceux-ci, frais de voyage et de déplacement des témoins, frais de grefes (traducteur, médecin) . . . . . 50,000 »
	b.	Livres de droit . . . . . 8 . . . . . 6,000 »
	c.	Imprimés, registres, fournitures diverses de bureau et frais d'emballage et d'expédition. 46,000 »
	d.	Machines à écrire . . . . . 5,000 »
	e.	Objets de campement, malles-lits, paniers-cantines, etc. . . . . 6,000 »
	f.	Tissus expédiés d'Europe pour habillement de boys, toges pour greffiers, couvertures pour témoins judiciaires, etc. . . . . 8,400 »
	g.	Caisses de successions, croix funéraires . . . . . 1,800 »
	h.	Ustensiles de ménage . . . . . 5,000 »
	i.	Pétrole, savon, etc. . . . . 5,800 »
		Total. . . . . 150,000 »
96		Police et prisons . . . . .
	a.	Somme mise à la disposition de M. le Gouverneur général du Congo, se décomposant comme suit : 1° Salaire des policiers et gardiens de prison . . . . . 50,000 » 2° Entretien » » » . . . . . 51,700 » 3° Indemnités aux agents mariés . . . . . 15,500 » } 95,000 »
	b.	Habillement des policiers et prisonniers . . . . . 45,000 »
	c.	Couvertures pour — — . . . . . 25,000 »
	d.	Nourriture pour policiers et prisonniers, viande salée, riz, etc. . . . . 60,000 »
	e.	Fournitures de bureau pour commissariats de police et directeurs de prison . . . . . 5,000 »
	f.	Matériel, outils, montres contrôles, plaques pour policemen, menottes, armement de la police, etc. . . . . 19,000 »
	g.	Emballage et frais d'expédition du matériel ci-dessus. . . . . 5,000 »
		Total. . . . . 250,000 »
97		Entretien du personnel judiciaire . . . . .
	a.	Deux magistrats et un greffier ravitaillés par les soins du Comité spécial du Katanga (dans cette somme sont compris des frais de transports, de caravanes, etc., soit . . . . . 24,000 »
	b.	77 magistrats, greffiers et agents administratifs . . . . . 248,000 »
	c.	Indemnités aux magistrats et agents ci-dessus, pour payement de boys, serviteurs, etc. 20,400 »
	d.	Supplément pour ravitaillements spéciaux pour frais en voyage d'instruction, enquête, etc. 54,600 »
		Total. . . . . 325,000 »
98		Service des transports. . . . .
		Transports, par chemin de fer, des agents blancs et de leurs bagages, et des marchandises; reprises aux articles 95, littéras b, c, d, e, f, g, h, i, 98 b, c, d, e, f, g, 97 <sup>b</sup> d.
		A REPORTER. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	<i>Observations.</i>
27,553,405 »	
130,000 »	
230,000 »	
323,000 »	
65,500 »	
28,523,905 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pement.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES
		REPORT. . . . . fr.
99		Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .
	a.	Frais de voyage par mer et frais de voyage de Bruxelles à Anvers, et vice-versa, des agents se rendant au Congo ou en revenant.
	b.	Frais de séjour et frais de voyage alloués à des agents venus de l'étranger ou y retournant.
100		Fret et assurances . . . . .
		Fret de mer et assurance des marchandises énumérées à l'article 98 ci-dessus.
101		Droits d'entrée. . . . .
		Droits d'entrée sur ces mêmes marchandises.
<b>CHAPITRE XIII.</b>		
<b>CULTES.</b>		
102		Subsides aux missionnaires et divers . . . . .
<b>CHAPITRE XIV.</b>		
<b>INSTRUCTION PUBLIQUE.</b>		
103		Établissements d'instruction. — Entretien. — Habillement. — Médicaments. — Matériel. — Mobilier. — Fournitures classiques et divers. . . . .
		Dépenses des colonies d'enfants de Moanda-Boma et Nouvelle-Anvers : 1° envois d'Europe consistant en nourriture, objets pour l'entretien et l'habillement des enfants; médicaments, mobilier, matériel et fournitures de classe; 2° indemnités annuelles à payer aux établissements d'instruction et achat de vivres, etc., sur place.
104		Service des transports. . . . .
		Transport par chemin de fer de celles des marchandises reprises à l'article 103 ci-dessus, qui sont destinées à la colonie de Nouvelle-Anvers.
A REPORTER. . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	<i>Observations.</i>
28,523,905 »	
75,000 »	
2,500 »	
4,000 »	
520,000 »	
77,400 »	
3,500 »	
29,006,305 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES
		REPORT. . . . fr.
105		Fret et assurances . . . . .
	a.	Fret de mer des marchandises citées à l'article 103 ci-dessus.
	b.	Assurance des marchandises ci-dessus, en cours de transport, et dans les magasins.
106		Droit d'entrée . . . . .
		Droits d'entrée sur les marchandises citées à l'article 103 ci-dessus.
<b>E. Dépenses relatives au service d'Europe.</b>		
CHAPITRE XV.		
DÉPENSES DIVERSES.		
107		Allocations aux membres, secrétaire et secrétaire-adjoint du Conseil colonial et dépenses diverses . . . . .
108		Traitements des consuls et indemnités de disponibilité à des fonctionnaires et employés démissionnaires par suite de suppression d'emploi . . . . .
	a	Traitements des consuls . . . . .
		Traitement d'un an du consul général à Naples . . . . . 10,000 »
		— de janvier et février 1909 du consul général à Baltimore . . . . . 4,334 »
		— d'un an du consul à Trondhjem . . . . . 6,000 »
		— — à Stockholm . . . . . 4,000 »
		Traitement de disponibilité des fonctionnaires et employés démissionnaires, par suite de suppression d'emploi. . . . . 68.137 »
		TOTAL. . . . 90,491 »
109	b	Traitements, pensions et secours alloués à certains anciens agents des services d'Afrique ou à leurs veuves . . . . .
110		Indemnités annuelles des médecins agréés, chargés d'examiner les candidats destinés aux services d'Afrique. Rémunération du secrétaire comptable de l'Institut cartographique militaire, chargé des comptes des officiers belges en mission au Congo. Rémunération au commandant de l'École régimentaire de Wavre, chargé de l'économat et de l'instruction militaire des sous-officiers étrangers destinés aux services d'Afrique . .
A REPORTER. . . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	<i>Observations.</i>
29,006,505 »	
4,700 »	
4,200 »	
40,000 »	
90,491 »	
9,490 »	
9,500 »	
29,164,686 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
111		Publication du bulletin de colonisation comparée . . . . .
112		Subventions à l'Association Congolaise et Africaine de la Croix-Rouge . . . . .
113		Subvention à la Villa coloniale . . . . .
114		Obligations énumérées à l'annexe 2 de l'acte additionnel au traité de cession de l'État Indépendant du Congo à la Belgique . . . . .
		1° Obligations résultant du décret du 25 décembre 1901, article 3, numéros 2 et 3, rela- tives à la constitution d'une rente annuelle de . . . . . fr. 120,000 » à S. A. R. le Prince Albert de Belgique jusqu'à ce qu'il monte sur le trône de Bel- gique et d'une rente annuelle de . . . . . fr. 75,000 » à S. A. R. la Princesse Clémentine jusqu'à son mariage.
		2° Une rente de . . . . . fr. 60,000 » affectée à payer aux administrateurs de la Fondation et au personnel de celle-ci les indemnités annuelles et viagères fixées par le décret du 24 décembre 1901.
		3° Une subvention annuelle de . . . . . fr. 65,000 » à la Congrégation des Missionnaires de Scheut.
		4° Les obligations résultant du décret du 25 décembre 1901, article 6, numéro 4, relatives aux collections coloniales et aux serres tropicales de Laeken . . . . fr. 400,000 »
		TOTAL. . fr. 720,000 »
115		Musée de Tervueren : Acquisitions de collections et d'œuvres d'art. Entretien des collec- tions. Travaux photographiques, matériel et fournitures pour photographie, fournitures de bureau. Matériel et dépenses diverses . . . . .
		CHAPITRE XVI.
		SERVICE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE, DES INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET DES CAPITAUX GARANTIS.
116		Intérêts de la dette consolidée et des capitaux de la Caisse d'Épargne . . . . .
		Capitaux. Intérêts.
a.		Intérêts de la Caisse d'épargne . . . . . 70,000 »
b.		Emprunt 1888, 2,50 p. c. . . . . 422,200 » 10,555 »
c.		Emprunt 1896, 4 p. c. . . . . 1,500,000 » 60,000 »
d.		Emprunt 1898, 4 p. c. . . . . 12,500,000 » 500,000 »
e.		Emprunt 1901, 4 p. c. . . . . 50,000,000 » 2,000,000 »
f.		Amortissement de cet emprunt . . . . . 55,550 »
g.		Emprunt 1904, 5 p. c. . . . . 30,000,000 » 900,000 »
h.		Emprunt 1906, 4 p. c. . . . . 10,000,000 » 400,000 »
		TOTAL. . . . 5,995,885 »
		A REPORTER . . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	<i>Observations.</i>
29,164,686 »	
10,000 »	
8,000 »	
15,000 »	
720,000 »	
100,000 »	
3,995 888 »	
34,013,574 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉROS des articles	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
117		Intérêts de la dette flottante et des capitaux à émettre au cours de 1909. Frais de la dette émise pendant l'année 1908 et à émettre en 1909. Annuités. (Crédit non limitatif) . . .
	a.	Bons du Trésor 1907, 4 p. c. . . . . 2,250,000 » (Musée). 90,000 »
	b.	Bons du Trésor 1908, 4 p. c. . . . . 3,974,060 » 159,965 »
	c.	Bons du Trésor 1908, 4 p. c. . . . . 1,500,000 » 60,000 »
	d.	Intérêts des bons ou obligations à émettre pour rembourser à la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga l'avance de 5,500,000 francs qu'elle a faite à l'État Indépendant du Congo, d'accord avec le Gouvernement belge, pour faire face aux dépenses courantes de 1908 . . . . . 230,000 »
	e.	Intérêts 4 p. c. sur l'avance de 3,000,000 de francs faite par la Caisse Hypothécaire Anversoise, suivant contrat, sur nantissement de produits . . . . . 120,000 »
	f.	Intérêts à raison de 4.50 p. c. sur le prêt de 1,500,000 francs, fait par la Caisse Hypothécaire Anversoise, suivant conventions spéciales. . . . . 67,500 »
	g.	Intérêts à raison de 4.50 p. c. sur le prêt de 1,200,000 francs, faits par MM. Bunge et C <sup>e</sup> et consorts, suivant convention spéciale. . . . . 54,000 »
	h.	Première annuité de ce prêt . . . . . 150,000 »
	i.	Intérêts probables à payer sur l'émission de l'emprunt destiné à couvrir les dépenses extraordinaires de 1909. . . . . 230,000 »
	j.	Dépenses destinées à couvrir les frais d'émission de ces emprunts . . . . . 30,000 »
		Total. . . . 1,220,465 »
118		Garantie des capitaux (crédit non limitatif) . . . . .
		Nous avons payé, pour l'exercice 1907, fr. 556,948.59. Pour l'exercice en cours, clôturant le 31 décembre 1908, nous devons prévoir une somme supérieure, attendu que la situation du portefeuille de la Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs Africains ne s'est pas améliorée, et que les récoltes faites dans les forêts lui concédées, en compte de « participation », sont inférieures à celles de 1907. On peut donc prévoir . . . . . fr. 700,000 »
CHAPITRE XVII.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
119		Secours à accorder à des agents d'Afrique, à leurs veuves ou enfants ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles d'agents décédés, qui se trouvent dans une position malheureuse . . . . .
120		Dépenses imprévues des divers services . . . . .
A REPORTER. . . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	<i>Observations.</i>
54,015,571 »	
1,220,465 »	
700,000 »	
10 000 »	
150,000 »	
36,094,036	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES																					
		REPORT. . . . . fr.																					
		<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.</b>																					
		<b>CHAPITRE XVIII.</b>																					
		<b>SERVICES DIVERS.</b>																					
121		<p>Augmentation du Portefeuille : Participation de l'État dans le capital de diverses sociétés.</p> <p style="text-align: center;">Crédit demandé en 1908 : fr. 628,875. Crédit demandé en 1909 : fr. 814,230.</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 5%; vertical-align: top;">a.</td> <td style="width: 85%;">Dernier versement à appeler ou 5 p. c. du capital souscrit à la Société des Chemins de fer Vicinaux du Mayumbe . . . . .</td> <td style="width: 10%; text-align: right; vertical-align: bottom;">75,000 »</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">b.</td> <td>40 p. c. de notre participation au Syndicat des Plantations de caoutchouc et missions d'études sur la culture et l'exploitation des essences à caoutchouc . . . . .</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">100,000 »</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">c.</td> <td>20 p. c. de la participation de l'État dans le capital de la Société American Congo Cy . . . . .</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">260,875 »</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">d.</td> <td>90 p. c. de la participation de la Fondation de la Couronne dans le capital de la Société pour le Développement des territoires du Bassin du lac Léopold II. . . . .</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">162,000 »</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">e.</td> <td>Le dernier versement à appeler, soit 15 p. c. sur 1,950 actions de la participation de l'État dans le capital de la Compagnie du Chemin de fer du Katanga. . . . .</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">72,375 »</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">f.</td> <td>60 p. c. de la participation de la Fondation de la Couronne dans le capital de la Société Internationale, Forestière et Minière du Congo. Ces 60 p. c. représentent le solde . . . . .</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">174,000 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">Total. . . . .</td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">844,230 »</td> </tr> </table>	a.	Dernier versement à appeler ou 5 p. c. du capital souscrit à la Société des Chemins de fer Vicinaux du Mayumbe . . . . .	75,000 »	b.	40 p. c. de notre participation au Syndicat des Plantations de caoutchouc et missions d'études sur la culture et l'exploitation des essences à caoutchouc . . . . .	100,000 »	c.	20 p. c. de la participation de l'État dans le capital de la Société American Congo Cy . . . . .	260,875 »	d.	90 p. c. de la participation de la Fondation de la Couronne dans le capital de la Société pour le Développement des territoires du Bassin du lac Léopold II. . . . .	162,000 »	e.	Le dernier versement à appeler, soit 15 p. c. sur 1,950 actions de la participation de l'État dans le capital de la Compagnie du Chemin de fer du Katanga. . . . .	72,375 »	f.	60 p. c. de la participation de la Fondation de la Couronne dans le capital de la Société Internationale, Forestière et Minière du Congo. Ces 60 p. c. représentent le solde . . . . .	174,000 »		Total. . . . .	844,230 »
a.	Dernier versement à appeler ou 5 p. c. du capital souscrit à la Société des Chemins de fer Vicinaux du Mayumbe . . . . .	75,000 »																					
b.	40 p. c. de notre participation au Syndicat des Plantations de caoutchouc et missions d'études sur la culture et l'exploitation des essences à caoutchouc . . . . .	100,000 »																					
c.	20 p. c. de la participation de l'État dans le capital de la Société American Congo Cy . . . . .	260,875 »																					
d.	90 p. c. de la participation de la Fondation de la Couronne dans le capital de la Société pour le Développement des territoires du Bassin du lac Léopold II. . . . .	162,000 »																					
e.	Le dernier versement à appeler, soit 15 p. c. sur 1,950 actions de la participation de l'État dans le capital de la Compagnie du Chemin de fer du Katanga. . . . .	72,375 »																					
f.	60 p. c. de la participation de la Fondation de la Couronne dans le capital de la Société Internationale, Forestière et Minière du Congo. Ces 60 p. c. représentent le solde . . . . .	174,000 »																					
	Total. . . . .	844,230 »																					
122		<p>Aménagement et ameublement du Musée de Tervueren et de ses dépendances . . . . .</p> <p style="text-align: center;">Crédit inscrit au budget en 1908 : fr. 1,800,000. Crédit proposé pour 1909 : fr. 500,000.</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 5%; vertical-align: top;">a.</td> <td style="width: 85%;">Solde du coût des travaux d'aménagement et honoraires de l'architecte . . . . .</td> <td style="width: 10%; text-align: right; vertical-align: bottom;">500,000 »</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">b.</td> <td>Ameublement . . . . .</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">200,000 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">Total. . . . .</td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">500,000 »</td> </tr> </table> <p>Cette dépense est couverte par la réalisation de Bons du Trésor (Décret du 31 janvier 1907).</p>	a.	Solde du coût des travaux d'aménagement et honoraires de l'architecte . . . . .	500,000 »	b.	Ameublement . . . . .	200,000 »		Total. . . . .	500,000 »												
a.	Solde du coût des travaux d'aménagement et honoraires de l'architecte . . . . .	500,000 »																					
b.	Ameublement . . . . .	200,000 »																					
	Total. . . . .	500,000 »																					
123		<p>Annuités diverses (Service d'Afrique). Missions de délimitation et divers. . . . .</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 5%; vertical-align: top;">a.</td> <td style="width: 85%;">Annuités diverses . . . . .</td> <td style="width: 10%; text-align: right; vertical-align: bottom;">140,250 21</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">b.</td> <td>Missions de délimitation : 1<sup>o</sup>) Mission Willemous . . . . .</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">32,700</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="padding-left: 20px;">2<sup>o</sup>) Mission Dehalu et autres. . . . .</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">100,000</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">Total . . . . .</td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">152,700 152,700 »</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">c.</td> <td>Avances à faire au Comité spécial du Katanga . . . . .</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">1,000,000 »</td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;">d.</td> <td>Imprévu destiné à combler l'insuffisance du fonds d'amortissement de l'emprunt à lots de 1888 (credit non limitatif) . . . . .</td> <td style="text-align: right; vertical-align: bottom;">200,000 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">Total. . . . .</td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">1,472,950 21</td> </tr> </table> <p style="text-align: right;">À REPORTER. . . . . fr.</p>	a.	Annuités diverses . . . . .	140,250 21	b.	Missions de délimitation : 1 <sup>o</sup> ) Mission Willemous . . . . .	32,700		2 <sup>o</sup> ) Mission Dehalu et autres. . . . .	100,000		Total . . . . .	152,700 152,700 »	c.	Avances à faire au Comité spécial du Katanga . . . . .	1,000,000 »	d.	Imprévu destiné à combler l'insuffisance du fonds d'amortissement de l'emprunt à lots de 1888 (credit non limitatif) . . . . .	200,000 »		Total. . . . .	1,472,950 21
a.	Annuités diverses . . . . .	140,250 21																					
b.	Missions de délimitation : 1 <sup>o</sup> ) Mission Willemous . . . . .	32,700																					
	2 <sup>o</sup> ) Mission Dehalu et autres. . . . .	100,000																					
	Total . . . . .	152,700 152,700 »																					
c.	Avances à faire au Comité spécial du Katanga . . . . .	1,000,000 »																					
d.	Imprévu destiné à combler l'insuffisance du fonds d'amortissement de l'emprunt à lots de 1888 (credit non limitatif) . . . . .	200,000 »																					
	Total. . . . .	1,472,950 21																					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	<i>Observations.</i>
36,094,056 »	
844,250	
500,000 »	
4,472,950 »	
38,911,256 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES			
		REPORT. . . . fr.			
124		Première annuité du Fonds spécial de 50,000,000 de francs créé par le troisième para- graphe de l'article 4 l'acte additionnel au traité de cession du Congo à la Belgique . .			
125		Mission de Prospection. — Solde du coût de la drague de Kilo, et des frais de transport et des droits d'entrée . . . . .			
	<i>a</i>	<i>A. — Mission de Prospection.</i>			
		GRADES.	Effectif.	Traitements.	Dépenses.
		Chef de mission . . . . .	1	40.400	} 106,800
		Prospecteurs et techniciens . . . . .	4	10,605 à 22,725	
		Intendant . . . . .	1	5,000	
		Cultivateur. . . . .	1	2.400	
	<i>b.</i>	Personnel noir. Salaires : 1 <sup>o</sup> ) payables en numéraire . . . . .			5,800
		— — 2 <sup>o</sup> ) — en marchandises . . . . .			15,900
	<i>c.</i>	Entretien des agents blancs et des noirs . . . . .			51,900
	<i>d.</i>	Outils, matériel et divers . . . . .			5,080
	<i>e.</i>	Fournitures de bureau . . . . .			500
	<i>f.</i>	Frais de transport par chemin de fer, bateaux, pirogues ou porteurs des marchandises reprises aux lettres <i>b</i> <sup>2</sup> , <i>c</i> , <i>d</i> , et <i>e</i> ci-dessus . . . . .			45,800
	<i>g.</i>	Frais de voyage du personnel d'Afrique . . . . .			15,800
		1 <sup>o</sup> ) Frais de voyage par mer et frais de voyage de Bruxelles à Anvers, et vice-versa, des agents se rendant au Congo ou en revenant.			
		2 <sup>o</sup> ) Frais de séjour et frais de voyage alloués à des agents venus de l'étranger ou y retournant.			
	<i>h.</i>	Fret de mer et assurance des marchandises reprises aux lettres <i>b</i> <sup>2</sup> , <i>c</i> , <i>d</i> , et <i>e</i> ci-dessus .			5,400
	<i>i.</i>	Droits d'entrée dus sur ces mêmes marchandises . . . . .			5,500
				Total . . . . fr.	202,280
		<i>B. — Drague de Kilo.</i>			
	<i>j.</i>	Solde du coût de la drague . . . . .		16,520	»
	<i>k.</i>	Frais de transport des pièces de la drague et rechanges. . . . .		60,000	»
	<i>l.</i>	Droits d'entrée dus sur la drague et ses pièces de rechange . . . . .		7,500	»
				TOTAL. . . fr.	85,820
				TOTAL. . . fr.	286,100
		A REPORTER. . . . fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	<i>Observations.</i>
58,914,236 »	
3,800,000 »	
286,100 »	
42,997,336 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES
		REPORT. . . . fr.
126		Achat de bateaux et matériel de réfection. . . . .
	a.	Prix d'achat d'un remorqueur pour la Mongalla . . . . . 50,000 »
	b.	Prix d'achat de quatre pirogues pour l'Ubangi. . . . . 6,400 »
	c.	Prix d'achat de neuf baleinières pour Léopoldville. Équateur. . . . . 18,000 »
	d.	Prix d'achat de baleinières et pirogues pour les services des districts . . . . . 15,000 »
	e.	Prix d'achat d'une dérocheuse pour améliorer la navigation sur le Congo, entre Léopoldville et Stanleyville . . . . . 50,000 »
	f.	Éjecteurs pour les steamers de 22 et 35 tonnes . . . . . 10,500 »
	g.	Passerelles et installation de l'éclairage électrique à bord des trois steamers de 150 tonnes . . . . . 20,100 »
	h.	Achat d'une nouvelle coque et matériaux de réfection pour le steamer. « Princesse Clé- mentine ». . . . . 71,000 »
		TOTAL . . fr. 221,000 »
127		Construction et ameublement de bâtiments pour le logement des magistrats et fonction- naires du service des impôts et du cadastre. Matériaux de construction divers. Matériel et outillage pour la batterie de Shinkakasa, télégraphe, téléphones, routes pour automobiles. Achat de camions et accessoires. Traitements et entretien du personnel blanc, salaires et entretien du personnel noir occupé à ces travaux, frais de transport, frais de voyage, fret, droits d'entrée, etc. . . . .
	a.	Prix d'achat : 1 <sup>o</sup> ) des matériaux destinés à l'érection d'une annexe en fer au bâtiment occupé par la Direction des Finances et destinée au service des Impôts et du Ca- dastre; 2 <sup>o</sup> ) de l'ameublement des habitations du personnel de l'administration des Finances; 3 <sup>o</sup> ) de matériaux, au Congo, pour l'achèvement de la maison en briques de Fundu-Zobe . . . . . 26,250 »
	b.	Achat de matériaux de construction d'une maison en pierres pour servir de bureau aux magistrats et aux services attachés à la Direction de la Justice à Boma . . . . . 10,000 »
	c.	Achat de matériaux pour la construction de quatre maisons pour le logement des agents administratifs de la Justice à Boma . . . . . 10,000 »
	d.	Prix d'achat d'une maison en fer pour le juge d'appel à Boma. . . . . 16,000 »
	e.	Achat du mobilier et de l'ameublement pour les trois constructions précitées . . . . . 15,000 »
	f.	Achat de matériaux pour la construction du bureau pour le Secrétariat général à Boma, et d'un logement pour le Secrétaire général et ameublement. . . . . 12,000 »
	g.	Prix d'achat de matériaux pour la construction d'une annexe au pavillon du Gou- verneur général à Boma . . . . . 16,750 »
	h.	Prix d'achat de matériaux pour l'achèvement de l'hôpital des noirs à Boma . . . . . 18,000 »
	i.	Achat de matériaux divers pour la construction de cabanons pour aliénés à Boma. Maisons de la Cité ouvrière et pont sur la rivière des Crocodiles. Pont métal- lique suspendu sur la rivière Lufa. Bâtiments pour le logement des agents à Boma. Magasin pour le service de la Marine et des Travaux publics. Hôpital pour noirs à Matadi. Hôpital pour blancs à Coquilhatville. Construction de trois habitations pour le service du pilotage à Bauana, construction d'un réservoir à Matadi et matériel pour la distribution d'eau de Boma, pompes pour Léopoldville. Construc-
		A reporter fr. 124,000 »
		A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	<i>Observations</i>
42,997,556 »	
221,000 «	
1,299,000 »	
42,517,556 »	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1909.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES
		REPORT. . . . fr.
		Report fr. 124,000 »
		tion de collecteurs à Boma. Comblement des marais à Boma. Continuation des murs de quai à Boma et à Léopoldville . . . . . 100,000 »
	j.	Travaux divers, traitements et entretien du personnel blanc, salaires et entretien du personnel noir à engager supplémentaires en vue de l'exécution des travaux ci-dessus. . . . . 89,000 »
	k.	Batterie de Shinkakasa, service des téléphones et lignes télégraphiques, routes pour automobiles. Traitements et indemnités, allocations de retraite, et frais d'entretien et de voyage du personnel blanc, salaires et entretien du personnel noir . . . 375,200 »
	l.	Matériel, outillage, objets de campement, fournitures de bureau, camions automobiles et accessoires, etc. . . . . 154,800 »
	m.	Transports, frais de voyage des agents, fret et assurances. Droits d'entrée . . . 278,000 »
		1,209,000 »
		TOTAL GÉNÉRAL DU BUDGET DU CONGO BELGE. . . . fr.
		<i>Observations.</i>
		Pour la liquidation des dépenses, les sommes comprises aux articles 6, 17, 25, 32, 40, 49, 57, 67, 76, 81, 89, 98 et 104 seront considérées comme formant un article unique :
128		Service des transports . . . . . 4,491,975 » Celles comprises aux articles 7, 18, 26, 35, 41, 50, 58, 68, 77, 90 et 99 formeront l'article :
129		Frais de voyage (entre l'Afrique et l'Europe), de . . . . . 1,069,960 » Celles comprises aux articles 8, 19, 27, 34, 42, 51, 59, 69, 78, 82, 91, 100 et 105 formeront l'article :
130		Fret et assurances, de . . . . . 895,600 » Celles comprises aux articles 9, 20, 28, 35, 45, 52, 60, 70, 79, 83, 92, 101 et 106 formeront l'article :
131		Douanes (droits d'entrée et de sortie), de . . . . . 2,527,310 » Et les sommes indiquées aux articles 4, 11b, 13, 22b, 23, 30, 37b, 38, 45b, 46, 55, 62b, 63, 72b, 75, 86 et 97 formeront un article unique :
132		Vivres payables en numéraire et en marchandises et salaires payables en marchandises pour un crédit global de . . . . . 5,496,275 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1909.	<i>Observations.</i>
44.517,336 »	
44,517,336 »	

**BUDGET DU MINISTÈRE DES COLONIES**

POUR L'EXERCICE 1909

(Pour mémoire)

ARTICLES	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES	MONTANT DES CRÉDITS PAR ARTICLE
<b>DÉPENSES ORDINAIRES.</b>		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
»	Traitement du Ministre . . . . .	21,000
»	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service (1). Traitements et indemnités de fonctionnaires détachés à l'Administration centrale . . . . .	641,950
»	Fournitures de bureau et divers. Matériel, registres et imprimés. Biblio- thèque. Frais de publication du Bulletin officiel et des Annales du Musée. Abonnements aux journaux et périodiques, etc. . . . .	140,000
»	Entretien des immeubles et salaire du personnel préposé à cet entretien : Loyers, mobilier, chauffage, éclairage, assurances, service des eaux, télégrammes, téléphones, menues dépenses et divers . . . . .	160,000
»	Subvention au Congrès de navigation, au Congrès des chemins de fer et à l'Association d'agronomie coloniale. Participation dans les frais du bureau de la Conférence de Bruxelles, du bureau des tarifs douaniers, du bureau de Berne et du bureau central de l'Association internationale sismologique. . . . .	4,000
»	Frais de route et de séjour . . . . .	5,500
»	Dépenses imprévues non libellées au budget . . . . .	50,000
Total (pour mémoire) . . . . .		962,450
<p>(1) La catégorie des « gens de service » ne comprend que les concierges, huissiers, mes- sagers, feutiers et hommes de peine.</p>		